

sauvegarde de personnes risquant la mort par une discrimination inacceptable

v i v e r e

" Do not go where the path may lead, go instead where there is no path and leave a trail."

(Ralph Waldo Emerson)

" N'allez pas là où le chemin peut mener, allez plutôt là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace"

Rapport annuel d'activités 2024

Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, et sans loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.

Chères Amies et chers Amis,

À l'heure d'écrire ces lignes le monde est plus que jamais sens dessus-dessous. Depuis janvier 2025 plusieurs parmi nos pays de travail subissent des bouleversements angoissants : Syrie, va-t-on vers meilleur ou vers pire ? À l'Est de la R.d.Congo c'est incontestablement vers le pire ¹, de même qu'en Ukraine où les ravages de la guerre alourdissent encore le bilan mortifère. En Colombie l'état d'urgence fut décrété en janvier dernier suite à des combats entre guérillas ayant fait plus de cent morts et vingt mille déplacés en moins d'une semaine.

Notons au passage que les coupes draconiennes portées par l'administration Trump dans les budgets américains d'aide humanitaire, ajoutées à la mise à l'arrêt brutal d'agences de solidarité qui soulageaient des communautés entières en souffrance, empirent d'un seul coup une multitude de situations parmi les plus cruciales. Cela impacte plusieurs parmi nos zones de travail. Dans une moindre mesure des pays européens, dont la Suisse, rognent aussi sur leurs dépenses en coopération internationale. L'horizon de la solidarité entre les peuples s'assombrit. Le prix à payer le sera par les plus vulnérables et les plus opprimés.

Notre équipe est sur le qui-vive en permanence : la sécurité personnelle de nos amis partenaires sur le terrain et celle de leurs familles requiert une attention de chaque instant et une capacité de pouvoir intervenir d'urgence pour leur protection. Car dans les contextes de belligérance les militant-e-s défendant les droits humains, les journalistes indépendants, et même les artistes engagés sont durement réprimés, au pire éliminés. Nous craignons donc pour la vie-même de ces braves liés à Vivere depuis des années. Simultanément, la continuité de plusieurs projets décrits dans ces pages est soudain devenue incertaine, de même la poursuite des soins et de la défense des personnes soutenues à présent par ces projets.

Le pilotage de nos actions se fait habituellement en navigant par gros temps ; depuis les trois derniers mois et plus que jamais il nous faut être sur le pont !

*

¹ En mars 2025 nous amorçons un travail de recueil de données sur des exactions monstrueuses commises par la milice rebelle "M23", soutenue par le Rwanda, en vue d'un dépôt de plainte auprès du procureur de la Cour Pénale Internationale.

Ce document présente un résumé sur l'action, les finances, l'équipe et sur l'avenir. Par simple demande vous pouvez recevoir tous les détails disponibles sur chaque sujet.

S'ajoutant aux pays et aux domaines de travail qui sont les nôtres depuis plusieurs années, cette année a conduit Vivere à approfondir son engagement sur trois fronts supplémentaires :

1. Depuis février 2022 la guerre déclenchée en Ukraine a entraîné, en plus de centaines de milliers de pertes humaines et de dévastations, l'exode forcée de près de dix millions de civils, déplacés soit dans le pays soit à l'étranger. Grâce à une générosité spontanée des publics qui s'intéressent à l'action du mouvement nous avons pu impulser dès mars 2022 l'assistance médicale et alimentaire à plusieurs centaines d'Ukrainiens parmi les plus vulnérables dans quatre pays voisins ² et sur place aussi. Cette action se poursuit à l'heure de ces lignes mais les dons dédiés ont beaucoup chuté, ce qui nous laisse en souci pour la poursuite de l'aide à un niveau minimal.
2. Grâce au courage de notre ami et avocat Me Gennady G. qui a bien voulu suivre notre incitation à agir en ce sens, et en accord avec les procureurs locaux, nous avons lancé l'identification et l'assistance légale à dix-huit victimes Ukrainiennes de crimes de guerre à l'Est du pays, soit 7 de plus que l'an dernier. Auparavant nous n'avions pas d'expérience dans cette qualification criminelle ³.
3. Consolidant une option décidée par notre comité fin 2021, nous avons ancré et étendu la défense juridique d'adultes accusés de blasphème risquant d'être mis à mort pour ce motif. À fin 2024 nous soutenons 17 adultes accusés de blasphème dont une majorité de femmes de confession musulmane et une personne transgenre.

Les pages suivantes décrivent plus avant chacun de ces volets.

² Pologne, Moldavie, Monténégro et Transnistrie.

³ Un crime de guerre, au sens de l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), désigne un ensemble d'actes considérés comme des violations du droit de la guerre. Ces actes, d'une certaine ampleur et jugés comme particulièrement graves, regroupent différentes catégories de crimes : « assassinat, mauvais traitements ou déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés [...] destruction sans motif des villes et des villages, ou dévastation que ne justifient pas les exigences militaires. » De tels crimes constituent de graves violations des Conventions de Genève, et les Nations Unies sont particulièrement vigilantes sur le sujet depuis la création de l'ONU en 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

I L'ACTION

	Secours aux victimes d'exactions. Meilleure justice	Assistance aux personnes âgées abandonnées	Lutte contre l'impunité	Assistance aux mères seules en très grande difficulté	Assistance nutritionnelle	Lutte contre le trafic des êtres humains & assistance aux victimes	Communication et vie associative
Burundi	p. 9			p. 9			
Colombie					p. 19		
Congo RdC	p. 11	p. 11	p. 11				
Golfe Persique						p. 30	
Moldavie & Pridnestrovia	p. 24		p. 24			p. 24	
Monde : abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs	p. 32						
Ouzbékistan	p. 29		p. 29			p. 29	
Pakistan	p. 33					p. 33	
Suisse							p. 37
Syrie					p. 16		
Trafic d'êtres humains	p. 21		p. 21			p. 21	
Ukraine	p. 26		p. 26			p. 26	
Général	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes vivant en situation de déplacement interne à cause de conflits armés : p. 5 - Secours à des accusés de blasphème risquant la peine de mort : p. 6 - Missions dans les pays de travail et formes de soutien aux partenaires : p. 8 						

II LES FINANCES p. 39

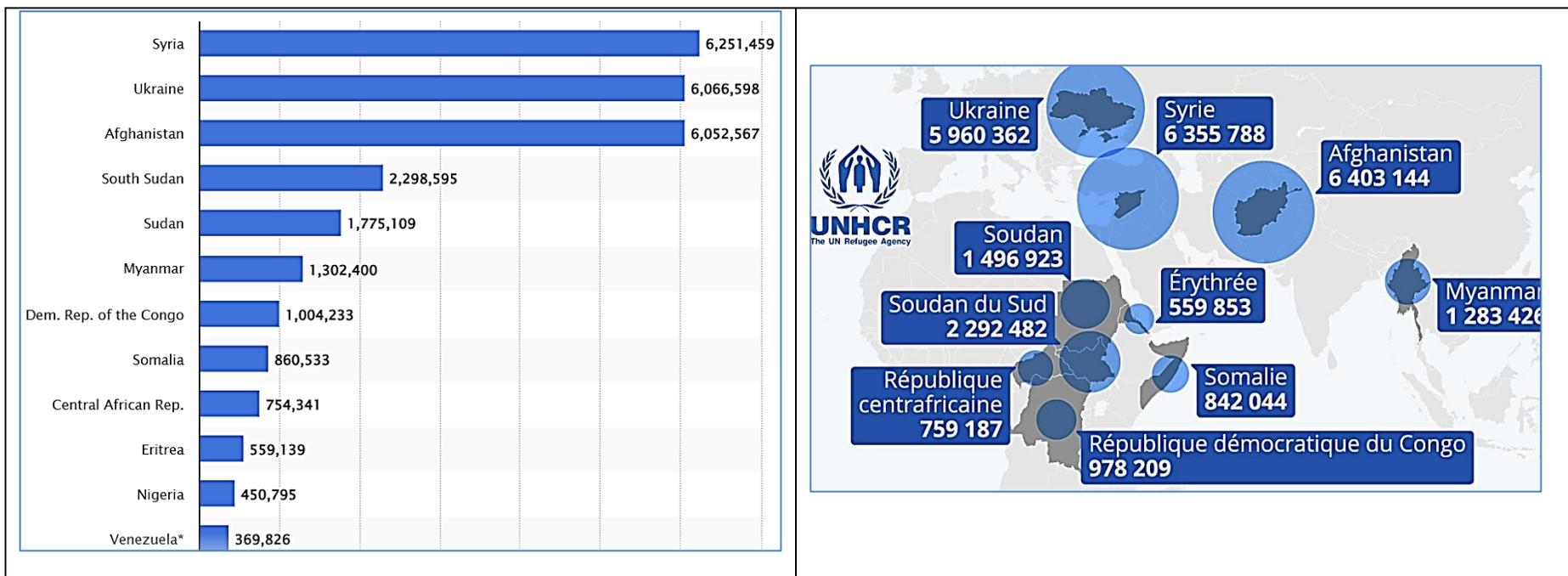
III L'EQUIPE p. 41

IV L'AVENIR p. 41

Personnes vivant en situation de déplacement à cause de conflits armés :

Le rapport mondial sur le déplacement interne ⁴ montre l'ampleur du problème affectant plus de 75,9 millions de personnes dans 66 pays et territoires. Plus de la moitié de ces personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays étaient des enfants et des jeunes.

Avec ses partenaires locaux respectifs Vivere travaille dans les pays qui, en 2024, recensaient parmi le plus grand nombre de déplacés et de réfugiés : Syrie, Colombie et R.d.Congo. Avec près de quatre millions de déplacés ⁵ (en plus de 6 millions de réfugiés à l'étranger) l'Ukraine, où nous travaillons aussi, s'ajoute malheureusement à cette liste en 2022.



<https://www.statista.com/statistics/272999/refugees-by-source-country/>

<https://fr.statista.com/infographie/23788/principaux-pays-origine-des-refugies-dans-le-monde/>

⁴ https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/2023-05/IDMC_GRID_2023_Global_Report_on_Internal_Displacement_HQ.pdf
<https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2024-francais/>

⁵ [https://www.unrefugees.org/emergencies/ukraine/#:~:text=There%20are%203.7%20million%20internally,\(as%20of%20February%202025\).&text=6.9%20million%20refugees%20from%20Ukraine,\(as%20of%20February%202025\).](https://www.unrefugees.org/emergencies/ukraine/#:~:text=There%20are%203.7%20million%20internally,(as%20of%20February%202025).&text=6.9%20million%20refugees%20from%20Ukraine,(as%20of%20February%202025).)

Secours à des accusés de blasphème risquant la peine de mort

Confrontés à des réalités de terrain dans des contextes d'extrême intolérance, Vivere a renforcé le soutien concret de personnes, mineures et adultes, auxquelles est reproché – à tort ou à raison, peu importe dans l'absolu- d'avoir commis un blasphème ⁶. Dans certains pays ⁷ le code pénal et/ou les lois coutumières peuvent conduire le prévenu à la potence, à la lapidation ou à d'autres formes de mise-à-mort les plus féroces.

C'est insupportable.

Pour raisons évidentes de sécurité on ne citera pas ici le pays concerné. Nos amis sur place nous ont saisi du cas d'un homme de 42 ans qui aurait soi-disant déclamé avoir dans un rêve été visité par le Prophète Mohammed et par Moïse qui l'ont désigné lui-même comme prophète. Il est aussitôt incarcéré pour blasphème. Par principe opposés à la peine de mort ⁸ nous sommes d'autant plus rebutés par ce réquisitoire d'un autre âge. Dans un contexte difficile et dangereux à cause de l'hystérie de nombreux extrémistes sévissant localement, nos avocats se sont cependant courageusement portés volontaires pour constituer la défense de tels cas devant les tribunaux.

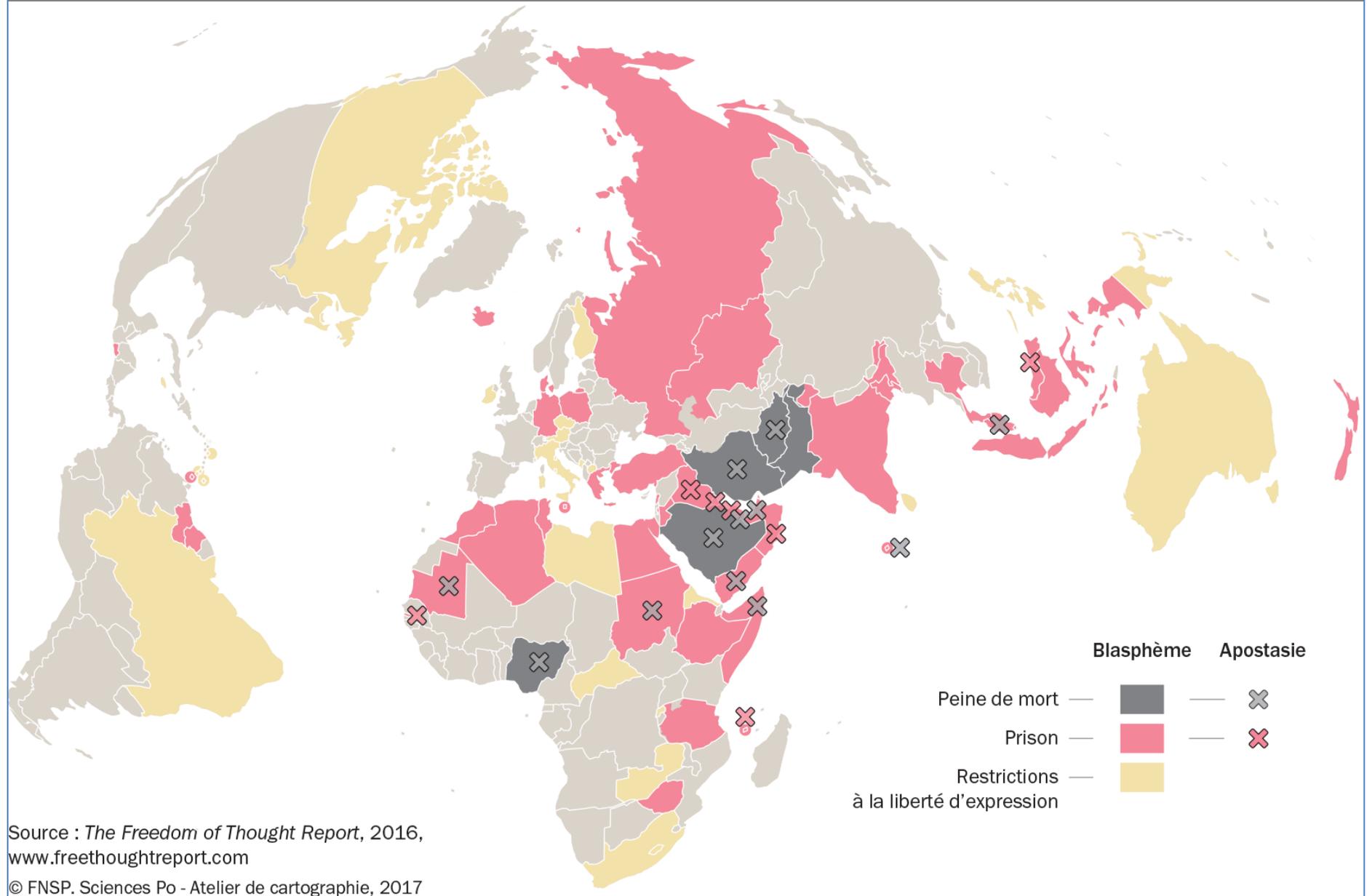
L'expérience que nous avons acquise ces quatre dernières années dans la défense de dix-sept accusés de blasphème risquant la mort nous a amené à devoir renforcer ce volet de travail pour sauver des vies. Les lecteurs / lectrices de ce rapport susceptibles de nous prêter main-forte pour cette action spécifique (documentation, méthodologie, ressource financière, autres) sont remerciés par avance.

⁶ Larousse : Parole ou discours qui outrage la divinité, la religion ou ce qui est considéré comme respectable ou sacré. (Le blasphème est à distinguer du sacrilège : le premier consiste en paroles, le second en actes.)

⁷ Coloriés en gris foncé sur la carte suivante.

⁸ Vivere est membre de la Coalition Mondiale contre la Peine de Mort depuis décembre 2016.

FIG. 32 Peines encourues dans les pays ayant une législation contre le blasphème et l'apostasie, 2016



Les diverses formes de soutien que Vivere assure auprès de ses partenaires dans les pays de travail.

Toujours dans l'objectif exclusif de secourir, assister et protéger des victimes de violences sous toutes les formes, voici un simple résumé de ce que notre mouvement met en œuvre avec ses partenaires sur le terrain. En quelque sorte du 'sur mesure' selon les besoins spécifiques exprimés par nos collègues agissants in situ et que nous vérifions & soutenons par des voyages de travail sur place ⁹.

Forme d'appui	Exemples parmi d'autres
1. Financier	Dans quasi tous les cas avec cependant quelques exceptions
2. Conception / stratégie de l'action	Lutte contre le trafic d'êtres humains : six pays concernés. Nord Kivu, avec partenaire Protection & Solidarités
3. Démarches auprès d'autorités civiles ou militaires	Sud Kivu, avec partenaire UCPDHO
4. Outils de monitoring, d'évaluation, guidelines, etc.	Région du Golfe avec partenaire Crises Center, Pakistan avec tous nos partenaires locaux
5. Recherche de fonds auprès d'autres bailleurs ¹⁰	R.d.Congo : plusieurs partenaires soutenus
6. Mise à disposition de documentations légales, techniques ou autres pour étayer une action	Pakistan, pour les avocats actifs dans la défense légale de mineurs risquant la peine de mort
7. Promotion / liaison avec autres partenaires du Nord ou du Sud	Syrie, en faveur de l'équipe locale 'Vivere-Syrie'
8. Alertes à diffuser et/ou à relayer au niveau international	Amnesty International section Belgique
9. Conférences de presse conjointes	Ukraine avec partenaire 'Avenir'
10. Sauvegarde de militants menacés de mort	R.d.Congo avec partenaires ACMEJ et Protection -Solidarités.

⁹ **En 2024 les voyages de travail suivants ont été assurés : Moldavie & Ukraine & Transnistrie en mai, Pakistan et Golfe Persique en juin, Syrie en juillet, Burundi et RdCongo en octobre puis de nouveau la Transnistrie à la fin du même mois.**

¹⁰ Certaines institutions ne subventionnent pas directement les organisations de terrain mais uniquement à travers une entité suisse acceptant de donner une caution morale en appui à la demande venant du terrain. À quelques reprises par le passé nous avons rendu un service similaire à nos partenaires (Ouzbékistan, Ukraine, RdC notamment), en servant d'intermédiaire / caution avec des organismes de financement. Pour nous ça représente bien sûr des heures de travail en plus car on ne cautionne que des demandes à vérifier comme sérieuses et correctement documentées. Mais c'est un service appréciable, et apprécié, par les partenaires.

Burundi

Situation

- 27834 km², 11 865 821 habitants en 2020 (426 hab./km²), dont 45% ont moins de quinze ans.
- Économie agricole à 90%.
- 75 % de la population burundaise vit sous le seuil de pauvreté en 2020 (estimation de la banque mondiale). Pays économiquement pauvre parmi les plus pauvres.
- Société patriarcale forte.
- Des massacres inter ethniques : (1969, 1988), un génocide (1972-1973), une guerre civile (1993-2005)
- Des centaines des milliers de morts et un déplacement massif de population à l'intérieur du pays et vers les pays limitrophes.
- Depuis 2005, la guerre est finie. Mais ses conséquences sont nombreuses, palpables encore aujourd'hui sur tous les plans.



Population cible identifiée avec le partenaire SFBSP-Burundi "Association des droits de la femme" :

Femmes travailleuses du sexe (TS) singulièrement vulnérables.

- Victimes de violence policière pour exercice illégal de la prostitution
- Emprisonnées sans procès
- Victimes de violence de la part des clients qui ne veulent pas payer la prestation
- Victimes de violences de la part de tout citoyen qui se sent légitimé de violenter les travailleuses de sexe sous prétexte de la défense des mœurs et de la moralité

Objectifs

Demande formulée par des travailleuses du sexe (TS) elles-mêmes : un encadrement formateur puis une aide financière pour développer des micro-projets générateurs de revenus, susceptibles de permettre à des TS de « *changer de vie* ».

Réalisations en 2024

Témoignage d'une ex-travailleuse du sexe : « *Je suis une femme veuve et je vis seulement avec mes enfants, J'ai abandonné le travail du sexe car aujourd'hui avec l'appui de SFBSP et Vivere je suis capable de payer les scolarités de mes enfants, les frais de loyer et les autres dépenses.* »

Un 4ème groupe de dix TS a été sélectionné pour bénéficier du projet en 2025.

Cette année nous avons aussi agi pour doter 20 enfants de TS d'un état civil, leur ouvrant le droit à des soins de santé gratuits et à l'inscription à l'école, droits fondamentaux dont ils étaient privés auparavant car nés 'de père inconnu'.



Au Burundi, être répudiée par son mari, c'est porter le sceau de la honte. Vona s'est retrouvée sans toit, sans argent, sans champ pour faire pousser les cultures : elle était totalement démunie. Elle n'avait rien, à part ses enfants qu'il lui fallait nourrir. C'est ainsi qu'elle s'est livrée à la prostitution. La prostitution est illégale au Burundi. En se prostituant, Vona s'expose à : la violence de n'importe quel citoyen qui peut s'arroger le droit de la tabasser à mort pour défendre les mœurs ; la torture des clients, aux viols, aux maladies sexuellement transmissibles, à l'emprisonnement, parfois « à vie » car ces affaires sont rarement jugées et les femmes peuvent croupir indéfiniment en prison.

Réunies à Bujumbura en 'assemblée générale' par notre partenaire le 15 octobre 2024, les travailleuses du sexe délibèrent sur les résultats des 1^{ère} et 2^{ème} années du projet, élaborent avec nous les critères pouvant prévaloir pour recadrer l'action en 2025, et sélectionnent elles-mêmes parmi leur groupe les dix nouvelles bénéficiaires. Ces dix personnes recevront une formation et un équipement permettant à chacune de démarrer une activité professionnelle, visant le retour à une vie digne de ce nom.



République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu

Situation : selon nous les principaux facteurs de déstabilisation faisant obstacle à une pacification durable de la région des Kivu sont :

- L'impunité bénéficiant encore à tellement de dirigeants décredibilisés qui ont trempé dans des délits de corruption et des crimes de sang
- Les ventes d'armes à des bandes & milices illégales
- La convoitise des ressources minérales et végétales de la région, régulièrement pillées par des forces nationales et étrangères sans foi ni loi.
- Nourries par un ou plusieurs facteurs ci-dessus, les velléités séparatistes de telle et telle faction.
- La porosité des frontières permettant aux bandes armées étrangères de commettre des ravages sur sol congolais.
- L'efficacité relative de la présence de 17'000 casques bleus de la MONUSCO, qui relève de l'échec des Nations Unies dans cette région du pays. Le retrait d'une partie de ces troupes est amorcé en 2024.



Objectifs	Réalizations 2024
<p>1 Intensifier la lutte contre l'impunité en permettant à l'Auditorat militaire de siéger 'en brousse' afin d'instruire et de rendre jugement sur des dossiers d'accusation de militaires ou miliciens suspectés de crimes commis contre des citoyens, (meurtre, viol ou violences sexuelles, torture, sévices physiques, autres actes inhumains et dégradants).</p> <p>- Partenaire au Sud Kivu : Tribunal militaire et UCPDHO</p> <p>- au Nord Kivu : association Protection et Solidarité</p>	<p>Trois Chambres foraines ont été organisées, à Kavimvira en janvier, à Lubarika en juin puis à Idjwi en octobre, au cours desquelles neuf délits ont été jugés. Les 41 opérations ¹¹ menées depuis 2006 visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en jugement des suspects de crimes de sang ou autres délits graves. - donner à réfléchir aux criminels encore en liberté, comme à ceux qui seraient tentés de commettre des abus à l'avenir. - prouver à la population des territoires de Fizi et d'Uvira que la justice est, enfin, en marche pour connaître des souffrances qu'elle a eu à subir de la main de l'homme. <p>Le 7 octobre à Goma nous avons procédé à la 4^{ème} indemnisation de dix victimes lésées dans leur droit à réparation.</p> <p>Au Nord Kivu Vivere soutient deux axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation scolaire de 10 mineures survivantes d'un viol d'une part, et - Défense légale de 15 survivantes de violences sexuelles d'autre part.
<p>2 Monitoring et alertes sur les crimes de sang, assistance médicale aux victimes.</p> <p>Assistance au long cours de personnes âgées abandonnées dans un dénuement total.</p> <p>Partenaire local : ACMEJ * (voir page 13)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . 12 civils victimes d'agressions commises par des hommes armés ont reçu des soins médicaux. . 1 militante menacée de mort par la milice qu'elle dénonçait est mise en sécurité. . Vivere accorde un renfort en moyens de communication et de transport à l'ACMEJ qui mène les enquêtes sur de vastes étendues du territoire. . 9 personnes âgées abandonnées et sans toit sont protégées à Katogota.
<p>3 Soutien à de jeunes filles déscolarisées par suite des faits de guerre. Partenaire local : FEDA, Kazimia</p>	<p>Prise en charge des frais scolaires (primaire et secondaire) de 11 adolescentes orphelines dont plusieurs filles-mères. Deux autres élèves sont soutenues en école professionnelle à Baraka.</p>

¹¹ Un document de capitalisation a été élaboré par Lea Ruiz, avec analyse transversale sur l'ensemble de ces opérations. Disponible sur simple demande.

République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu (suite)

Notre raisonnement prévalant à la 4^{ème} opération d'indemnisation de dix victimes lésées dans leur droit à réparation, à Goma le 7-10-2024 :

Cette action a muri dans notre esprit depuis plus de trois ans. Ou devrait-on dire plutôt depuis seize ans, après notre première Chambre Foraine tenue à Baraka du 22 au 25 décembre 2006, présidée alors par le Lieutenant Magistrat Modeste KILANDALA.

Ces Chambres Foraines avaient alors statué sur un total de 206 plaintes portées devant le Tribunal. Deux cent six prévenus pour des crimes de sang (assassinat, meurtre ou homicide), des viols sur femmes adultes et sur filles mineures, des violences criminelles, des vols à main armée, des extorsions et d'autres délits punissables par la loi, ont comparu devant le Tribunal. Combien d'entre eux auraient pu échapper à la juridiction si les courageux acteurs du Tribunal et ceux de la société civile, si les vaillants avocats, si les courageuses victimes appelées à la barre, si cet ensemble de citoyens tellement braves ne s'étaient pas mobilisés, contre vents et marées, pour que justice soit faite ?

Les 41 Chambres Foraines se sont déroulées pour la plupart en situation de brousse, avec une logistique des plus sommaires, sans 'perdiems' ni avantages mirobolants et sans aucun confort pour les participants, parfois dans des zones à haut risque au plan militaire. Il fallait bien du courage à chacune et chacun de ceux qui y ont pris part. Ce courage collectif dans l'itinérance du Tribunal a permis que les audiences soient tenues en plein air, en présence d'un public nombreux, au plus près des localités où les crimes avaient été commis au vu et au su des habitants qui ont pu en être témoins et qui avaient eu à subir la peur de l'homme en armes mal intentionné. Notons aussi que par souci d'équité Vivere et ses partenaires ont systématiquement pourvu des avocats tant pour les victimes /parties civiles que pour les prévenus afin que le droit à la défense soit convenablement assuré.

Ces procès ont eu à connaître plus de deux cent vingt victimes, enfin celles qui ont survécu à l'agression mise en examen. Les personnes assassinées ou abattues étaient représentées par leurs familles respectives.

À notre connaissance aucune des victimes reconnues comme telles par le Tribunal n'a reçu la moindre indemnisation en réparation du préjudice subi, pas un dollar, pas un franc. Une chose, certes précieuse, est que les juges reconnaissent le statut de victime à la personne ayant souffert d'une agression criminelle. Pour son honneur, sa dignité, sa réputation, cette reconnaissance peut avoir une importance singulière, fut-elle purement morale. Mais autre chose est l'absence d'une réparation financière ou matérielle. La vie de la victime a été spoliée, son destin infléchi, sa capacité physique tout comme sa condition psychique ont pu être durement affaiblies. Certaines victimes de violences sexuelles ont été répudiées et mises au ban de leur communauté; pour sûr leurs enfants ont eu à en pâtir durablement. Quant à l'enfant né d'un viol qui donc le protégera, le respectera, lui assurera une vie d'enfant digne de ce nom ? Mêmes questions pour les orphelins de père ou de mère tombés sous les coups d'un meurtrier. Le responsable de cette misère soudaine est condamné à dédommager sa victime mais le plus souvent il échappera à cette obligation. La décision de justice n'a pas pu être exécutée dans son entièreté. La victime restera indéfiniment laissée pour compte. C'est intolérable, du moins ça devrait l'être.

L'action d'aujourd'hui n'est exemplaire en rien, ni par le nombre de bénéficiaires ni par le montant d'aide accordée. Elle ne dédouane en rien les condamnés, elle n'adoucit pas le préjudice, elle ne rachète rien des responsabilités inassumées par ceux qui s'y dérobent. Cette action céderait immédiatement le pas à celle que l'État ou la communauté internationale pourraient, voire devraient effectuer pour réparer, ne serait-ce qu'un peu, les cruautés commises par des hommes en armes et en uniforme censés incarner la loi et l'ordre.

L'action d'aujourd'hui s'adresse à dix personnes fortes d'une décision de justice en leur faveur mais qui restent privées d'une réparation pour leur réhabilitation. Tout en saluant leur courage dans l'épreuve, Vivere et ses partenaires leur proposent une modeste main-forte pour passer cette étape avec un minimum d'atouts.

Enfin l'action d'aujourd'hui souhaite rappeler qu'à l'Est de la République démocratique du Congo des dizaines de milliers de survivants de crimes répertoriés par les Tribunaux militaires et civils souffrent encore de l'absence totale de réparation financière ou matérielle, ce qu'elles peuvent ressentir comme un déni de justice.

"Que chacun sache et se réveille ! "



Victime indemnisée sous forme de l'outil de travail qu'elle a choisi : ici une machine à coudre

République démocratique du Congo, Sud et Nord Kivu (suite)

* Petite note de présentation de notre partenaire "l'Association Contre le Mal pour l'Encadrement de la Jeunesse et les Droits de l'Homme" :

La plupart des gens de l'ACMEJ sont très courageux, c'est dans les gènes de cette petite organisation. C'est une des raisons pour lesquelles le soutien de Vivere leur est assuré sans discontinuer depuis décembre 2005. En résumé :

- Le renouvellement à hauteur de \$ 500 d'une caisse permanente pour soins d'urgence des civils indigents victimes de violences commises par des hommes en armes.
- Une aide pour le carburant des deux motos (dont l'une fut achetée sur nos fonds) transportant les enquêteurs.
- Ponctuellement : le financement d'actions spéciales, comme celle assistant les 50 orphelins du massacre de Mutarule depuis un an pour leurs frais de scolarité. On participe aussi à des réhabilitations individuelles de civils grièvement blessés et laissés avec un handicap lourd.
- Assistance aux veuves & enfants des militants ACMEJ assassinés (Toto Kaligito, Akili Bigaya, et en 2019 Aimable Masumbuko Birindwa).
- Téléphones et ordinateurs portables, appareils photos : chaque année Mike leur en apporte quelques-uns parmi ceux qui sont donnés à Vivere.
- Une fois par an : une petite somme pour participer aux frais de fonctionnement de l'ACMEJ, ou bien comme prime d'encouragement aux militants qui sont tous bénévoles.
- Aide méthodologique pour la gestion (compta, rédaction de projets, pose d'indicateurs mesurables, etc.).

Courageux et endurants certainement, mais aussi assez rustiques (dans le sens dépourvus de ruse) lorsqu'il s'agit de 'grenouiller' parmi les élites humanitaires et les bailleurs de fonds, ce qui fait qu'ACMEJ reste et restera sans doute une toute petite organisation de base. Celles du genre que Vivere affectionne particulièrement, qui ramassent le blessé à terre et s'assurent qu'il/elle sera soigné, qui vont au nez et à la barbe des méchants enquêter sur les forfaits commis pour les dénoncer ensuite ouvertement.

(photos Vivere)



Militants de l'ACMEJ enquêtant dans un village ayant subi un massacre



Mère & fille blessées lors d'une agression, soignées par l'ACMEJ



Eric Muvomo, coordinateur de l'ACMEJ



Une personne âgée protégée au Sud Kivu



*Orphelines de Kazimia
dont la réinsertion scolaire est assurée*



Chambre foraine de Idjwi, octobre 2024

Syrie

Situation : « La destruction que les Syriens ont endurée est si étendue et si meurtrière qu'elle a peu d'équivalents dans l'histoire moderne », déclarait le Secrétaire général de l'ONU dans un communiqué en mars 2022. « Il ne doit y avoir aucune impunité », ¹² Et en 2024, le Coordinateur des secours d'urgence de l'ONU note que la Syrie était déjà l'une des plus grandes crises humanitaires au monde, avec 17 millions de personnes – plus de 70 % de la population – ayant besoin d'aide. Plus de sept millions de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays, des millions d'autres vivent en tant que réfugiés et près de 13 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë.

En octobre 2024, publie le HCR, *Les Syriens fuient les bombardements au Liban pour se réfugier dans le pays qu'ils ont fui... Plus de 250 000 personnes sont entrées en Syrie depuis le début de l'escalade du conflit au Liban. Soixante-dix pour cent d'entre elles sont des Syriens qui s'étaient réfugiés au Liban*¹³

Le 8 décembre, dans une déclaration diffusée en direct à la télévision nationale syrienne, les forces d'opposition ont affirmé avoir mis fin au régime du président syrien Bachar el Assad et avoir libéré des prisonniers politiques¹⁴. Amnesty International a appelé les forces d'opposition à rompre avec les violences du passé. « Après plus de 50 années de brutalité et de répression, le peuple syrien a enfin une possibilité de vivre sans crainte et dans le respect de ses droits, déclare sa secrétaire générale Agnès Callamard. ¹⁵ Et sa directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord :... après des décennies d'oppression violente, d'injustice et d'impunité, les Syrien ne s'entrevoyent une lueur d'espoir d'obtenir justice. ¹⁶

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie a exprimé un sentiment d'espoir, notant que le pays a une véritable opportunité d'avancer vers la paix, la stabilité économique, la croissance, l'inclusion pour tous, la responsabilité et la justice. *Il a ajouté, cependant, que de nombreuses personnes restent inquiètes quant à l'avenir... « Je crains que si la situation n'est pas gérée correctement, tant par les Syriens que par la communauté internationale, une aggravation de la situation reste possible ».* ¹⁷

Même constat fait par Human Rights Watch ...*la peur était également palpable, en particulier parmi les minorités et les personnes susceptibles d'être exposées à des représailles. Beaucoup ont un sentiment de profonde inquiétude concernant l'avenir.* ¹⁸

Dans cette situation extrême, la petite équipe locale de volontaires, connus sur place durant les années d'avant-guerre, perdus de vue et retrouvés en 2014 (pour raisons évidentes de sécurité on doit limiter les précisions quant aux personnes et aux lieux où le travail s'effectue), poursuit le travail à son échelle.



¹² <https://news.un.org/fr/story/2022/03/1116162>

¹³ <https://www.unhcr.org/fr/actualites/articles-et-reportages/les-syriens-fuient-les-bombardements-au-liban-pour-se-refugier>

¹⁴ <https://www.aljazeera.com/news/2024/12/8/opposition-fighters-take-syrian-capital-damascus>

¹⁵ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/12/syria-historic-opportunity-to-end-and-redress-decades-of-grave-human-rights-violations-under-president-assad-must-be-seized/>

¹⁶ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/12/syria-preserve-evidence-of-mass->

¹⁷ <https://news.un.org/fr/story/2024/12/1151506>

¹⁸ <https://www.hrw.org/fr/news/2025/02/11/lettre-aux-etats-membres-de-lue-dans-la-perspective-de-la-conference-internationale>

Syrie (suite)

Objectifs	Réalizations 2024
<p>1 Complément nutritionnel pour nourrissons dont la maman, sans moyens, ne peut pas allaiter, ou trop peu.</p> <p>2 Contribution aux frais de communication et de transport de l'équipe.</p>	<p>Le quotidien des familles accompagnées par l'équipe de Vivere-Syrie reste d'une grande fragilité dans ce contexte de violence et d'insécurité. La flambée des prix alimentaires les touche toujours ; énormément de familles ne survivent que grâce aux fonds envoyés par un ou des proches expatriés. S'ajoute l'inaccessibilité et la précarité dans le logement pour une bonne partie des familles déplacées et en manque de réseau familial ou social. L'arrivée de nouveaux déplacés et le retour progressif des familles originaires du lieu, accentue l'énorme problématique de l'habitat. La ville a été détruite aux ¾ durant les années de guerre. Eau courante et électricité disponibles par intermittence.</p> <p>Début 2024, 1 US\$ valait 14'500 LS (livre syrienne). Le montant du soutien passe de 30.000 à 150.000 LS (soit environ 11US\$) par mois et par enfant/famille, en raison de la constante dévaluation de la monnaie et grâce à l'appui de la fondation Sentinelles. C'est un montant modeste mais vitale selon les familles, pour un minimum de sécurité nutritionnelle de leur enfant. Un grand nombre de pères de famille réduits à travailler comme portefaix gagnent moins de 300'000 LS par mois.</p> <p>216 enfants ont reçu un complément lait en 2024, dont 184 nouveaux. En tout 440 gestes d'accompagnement auprès de ces enfants et leur famille ¹⁹. Depuis le début de notre engagement et jusqu'au 31 décembre 2024 ce travail a permis de soutenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1800 nouveau-nés pour de besoins vitaux (1857 à fin mars 2025). - 92 jeunes mamans pour des accouchements difficiles, - 13 femmes injustement incarcérées furent libérées, - Faciliter la logistique de l'équipe sur place, dont le courage reste inébranlable.



¹⁹ 35 bébés en moyenne par mois : deux sur cinq sont nouveaux et trois sur cinq des enfants connus du mois précédent.

Syrie (suite)

Lors d'un déplacement dans le pays en juillet dernier on a pu se réunir en soirée avec les bénévoles de l'équipe "Vivere-Syria". Malgré les dangers et les aléas inhérents à tout mouvement dans cette zone de conflit, jour après jour et même nuitamment ces braves vont à la rencontre des familles nécessitant notre appui, parfois à grande distance et moyennant maintes embuches, pour vérifier les conditions de vie, identifier les nouveaux bébés ayant besoin d'un complément nutritionnel, apporter des secours matériels. Musulmans de plusieurs obédiences et chrétiens travaillent ensemble au coude à coude dans ce groupe, solidairement, en confiance. Puisse la Syrie de demain se reconstituer avec pareille harmonie entre ses communautés !



Colombie

Situation

L'accord de paix mettant fin au conflit armé, qui a duré plus d'un demi-siècle et laissé de centaines de milliers de morts, de disparus et de millions de déplacés internes, a été signé en 2016. Le processus rencontre des obstacles importants et une reconfiguration du scénario de la violence au niveau territorial, avec l'émergence d'acteurs armés et la consolidation d'autres acteurs qui menacent sa durabilité. Les défenseurs des droits humains parmi d'autres activistes, font face à des menaces et au risque de violences. (Human Rights Watch) ²⁰

En janvier 2024 le rapport du Secrétaire général de l'ONU reconnaissait la détermination du pays à consolider la paix et la diminution des affrontements armés et des victimes civiles et appelait à la mise en œuvre immédiate des principaux mécanismes assurant la sécurité ²¹ Le Conseil de sécurité met en avant les mesures prises par le gouvernement colombien pour élargir la portée de la paix et poursuivre l'application intégrale de l'accord et s'est félicité de la participation du Président, M. Petro, à la Commission nationale des garanties de sécurité. Il réaffirme aussi sa vive préoccupation quant à la persistance de la violence et de l'insécurité qui touche la population en particulier dans les zones rurales, et qui se manifeste notamment par des assassinats ciblant des ex-combattants, des chefs de file de mouvements autochtones et des figures de la société civile, y compris des femmes...²²

En dépit de ces accroc au processus, « la Colombie et les Colombiens n'ont pas renoncé à la paix », a assuré le Ministre des affaires étrangères, devant le Conseil de sécurité, mettant en avant les avancées récentes, notamment le lancement du plan d'action rapide pour la mise en œuvre de l'Accord final ²³

Le gouvernement a mis en place diverses actions touchant la distribution de terres au bénéfice de familles paysannes, ces actions visent à réduire les inégalités foncières et à promouvoir la justice rurale (Min. Agriculture, 2024), et sont essentielles au progrès économique et social du pays (Gouvernement national, 2024).

À Magangué (Bolívar), Atucsara poursuit son travail auprès des populations déplacées. Il s'agit d'une des zones les plus touchées par le conflit armé, qui a accueilli des populations déplacées par la violence et a accumulé une dette historique en matière de réparation des victimes. La nouvelle administration municipale (élue en 2023), a concentré ses efforts sur l'amélioration des infrastructures de base, en particulier les routes et les services publics. La lutte contre la corruption et la gestion transparente des ressources sont des questions prioritaires. L'économie est en train de se rétablir et de s'adapter aux défis climatiques et sociaux auxquels la région est confrontée. L'agriculture et la pêche, les principaux moteurs économiques, ont été touchés par les inondations, ce qui a réduit la productivité et affecté les revenus de nombreuses familles. La ville est confrontée à des défis tels que l'inégalité socio-économique, l'emploi informel et l'accès limité aux services de base. La communauté a intensifié sa participation aux mouvements sociaux et les jeunes ont joué un rôle de premier plan dans la promotion d'initiatives visant à atténuer des problèmes tels que le chômage et la violence. Toutefois, des facteurs tels que l'insécurité, liée aux activités illicites et à la présence de groupes armés, continuent d'affecter la qualité de vie (El Heraldó).

Depuis 2004 Vivere apporte un soutien aux actions menées par Atucsara, dont le projet, avec l'appui de l'association amie CATLEYA, vise l'autonomie et le développement durable de ces communautés.



²⁰ <https://www.hrw.org/fr/ameriques/colombie>

²¹ <https://news.un.org/es/story/2024/01/1527012> <https://news.un.org/es/story/2024/02/1527982>

²² <https://press.un.org/fr/2024/sc15858.doc.htm>

²³ <https://press.un.org/fr/2025/cs15972.doc.htm>

Colombie (suite)

Objectifs	Réalizations 2024
<p>Sécurité alimentaire et renforcement éducatif pour les enfants de Piñalito et Santa Lucía à Magangué, Bolívar.</p> <p>Communautés de Piñalito et Santa Lucía (Magangué)</p> <p>Partenaire : Atucsara https://atucsara.org</p>	<p>Intégré dans le projet d'Atucsara auprès des communautés de Magangué, le soutien de Vivere fournit aux enfants un complément nutritionnel lors de l'appui scolaire. Un diagnostic dans les communautés de Santa Lucía et Piñalito a permis d'identifier les enfants ayant les plus besoin en matière éducative et nutritionnelle. La demande a dépassé les attentes initiales (15 enfants par communauté), portant le nombre de participants à 25 à Santa Lucía et à 17 à Piñalito. Les activités sont menées dans des espaces mis à disposition par la communauté ou par un promoteur de base et le goûter est préparé et distribué avec le soutien des femmes des deux communautés.</p> <p>Santa Lucía a été sévèrement touchée par l'érosion fluviale sur les rives du fleuve Magdalena, qui a détruit ces derniers mois plus de 200 maisons dans la commune. Ce phénomène naturel a fait perdre à de nombreuses familles non seulement leurs maisons mais aussi leurs outils de travail, ce qui a exacerbé les difficultés économiques et sociales de la région et a menacé les familles de déplacement. Les habitants doivent maintenant mener une lutte acharnée pour retrouver leur vie et leurs moyens de subsistance. Ce contexte a eu un impact sur la fréquentation scolaire de certains enfants, qui ont dû rester à la maison pour soutenir leur famille. D'autres parents ont choisi d'envoyer leurs enfants au renforcement scolaire, considérant qu'il s'agissait d'un espace loin du risque.</p> <p>À Piñalito plusieurs enfants montrent un manque de motivation pour l'apprentissage et donnent la priorité au travail pour fournir un revenu à leur foyer. Pour remédier à cette situation, l'équipe a mené des activités dans des espaces informels tels que la cour de récréation, ce qui a facilité le lien avec ces enfants et a progressivement encouragé leur intérêt pour les activités éducatives.</p> <p>Le projet a réussi à se consolider malgré les difficultés rencontrées. Le suivi mensuel des bénéficiaires a montré des progrès, sur la base d'une comparaison des bulletins scolaires avant et après l'inclusion dans le projet, de même pour le bien-être des enfants. En termes de résultats, 60 % des élèves ont amélioré leurs compétences en lecture et en écriture, tandis que 50 % ont progressé dans les compétences mathématiques de base. En outre, la participation moyenne aux sessions se maintient à 90 %, ce qui témoigne de l'engagement des enfants et de leurs familles. Le goûter s'est avéré essentiel compte tenu des problèmes auxquels les enfants sont confrontés à la maison concernant leur alimentation. L'impact du projet se reflète aussi dans la création d'un espace sûr et solidaire pour les familles en situation de vulnérabilité et, réaffirme son importance dans la promotion de l'éducation et du bien-être de la communauté.</p>



@ Atucsara



Santa Lucia



Domaine de travail:

Prévention de & lutte contre le trafic des êtres humains, assistance aux victimes

Situation 2024

En 2019, l'Organisation internationale du travail estime que quelque 40,3 millions de personnes étaient victimes de l'esclavage moderne. Une personne sur 200 dans le monde est encore soumise au travail forcé et à des conditions de vie contraignantes du fait de la traite des êtres humains. Les milliards de recettes générés par cette exploitation humaine alimentent entre autres les conflits armés et financent l'extrémisme violent.

L'ONU estime que le trafic illicite d'êtres humains rapporte quelques 150,2 milliards de US \$ par an aux mafias concernées²⁴.

Objectifs

Les instruments légaux ne manquent pourtant pas pour barrer la route au trafic des êtres humains :

1. les Conventions et Déclarations des Nations unies, notamment les articles 5 et 6 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,
2. les articles 4 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,
3. les articles 1 et 2 de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, de 1949
4. les articles 34 et 35 de la Convention internationale des droits de l'enfant, de 1989
5. le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants²⁵, Protocole de Palerme du 15 novembre 2000
6. l'objectif stratégique D.3 de la Plateforme d'action et la Déclaration de Pékin de 1995
7. les recommandations du Conseil de l'Europe dans ce domaine, notamment la recommandation n° R (2000) 11 7 sur la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, la recommandation n° R (2002) 5 8 sur la protection des femmes contre la violence ainsi que la recommandation 1545 (2002)⁹ relative à une Campagne contre la traite des femmes,
8. la Déclaration de Bruxelles de l'OIM sur la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre celle-ci, notamment ses points 7 et 8,¹⁰
9. la Décision n° 1 des ministres de l'OSCE, réunis à Vienne en 2000, visant à renforcer les efforts de l'OSCE pour combattre la traite des êtres humains
10. la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne 12, et plus particulièrement ses articles 5, 4, 21 et 23,
11. la décision cadre du Conseil de l'Europe du 19 juillet 2002 relative à la lutte contre la traite des êtres humains

Tel qu'expliqué dans les pages suivantes Vivere est au travail dans trois pays-source du trafic : l'Ukraine, l'Ouzbékistan et la Moldavie –y compris en Transnistrie, et dans deux pays de destination dans la région du Golfe Persique, que nous ne désignons pas ici pour raisons de sécurité. ²⁶

Détaillés dans les pages suivantes nous agissons avec les buts de :

- > Renforcer l'interdiction légale du trafic des êtres humains.
- > Renforcer les sanctions contre tous les commanditaires & complices du trafic.
- > Protéger et assister les victimes du trafic, autant dans le pays où elles ont été déportées qu'une fois rapatriées dans leur pays d'origine.
- > Renforcer les activités préventives, notamment par l'éducation et la sensibilisation des jeunes et des orphelins potentiellement visés par le trafic.

²⁴ Source: B.I.T, (ILO) Financial Flows from Human Trafficking, Juillet 2018.

²⁵ Cette convention compte 189 États partis !

²⁶ À la demande de et sur financement par deux institutions qui ont cofinancé ce programme, l'ensemble des activités y liées ont été évaluées par un organisme externe, 'Strategos', de janvier à mai 2019. Les conclusions furent positives pour la plupart, et des recommandations utiles sont progressivement mises en œuvre.

Depuis son engagement dans l'assistance aux victimes du trafic d'êtres humains Vivere a secouru et rapatrié les personnes suivantes :

	Victims repatriated by country of origin	2004 à 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total	% since 2009	
1	Uzbekistan	(for this period we have no available dispatch record by nationalities; most victims came from Moldova, Ukraine and Uzbekistan)	121	170	97	67	56	43	42	45	55	63	42	84	38	29	30	28	1010	34,4%	
2	Russian Federation		17	33	27	22	17	8	22	6	14	15	16	29	20	12	20	26	304	10,4%	
3	Moldova		16	38	20	22	32	15	16	9	6	8	5	2	2					191	6,5%
4	Tajikistan			5	4	1		3	3	1	3	1	4	1	4	2	1			33	1,1%
5	Armenia			5	2		1	1		2	1		1							13	0,4%
6	Azerbaijan			1		1		2	2	1	1	1	4			2				15	0,5%
7	Kyrgyzstan			7	16	15	15	9		3	1	5	4	3	3	5		1	4	91	3,1%
8	Ukraine			8	6	8	1	3	4	5	3	7	7	4	10	3	7	6	8	90	3,1%
9	Georgia				1		2	3	1					1	1			1		10	0,3%
10	Mongolia										1									1	0,03%
11	Belarus				2				1	1	1		3	3		6	4	3	6	30	1,0%
12	Turkmenistan				2	3	1	1	2	5	1		1			1		2	1	20	0,7%
13	Kazakhstan			5	5	6	3	6	4	1	1	5	2	2		1	1	12	11	65	2,2%
14	Bulgaria																		1	1	0,03%
	Sub-total CIS	461	174	284	182	135	128	84	100	72	97	105	85	130	80	57	76	85	2335	63,9%	
15	Nigeria									30	33	22	29	4	28	34	16	20	216	7,4%	
16	Uganda								1	17	9	17	17	8	14	53	48	22	206	7,0%	
17	Kenya									10	5	3	7		10	37	57	46	175	6,0%	
18	Ghana									3			1					3	7	0,2%	
19	Togo									1			1						2	0,1%	
20	Tanzania									1			1			2			4	0,1%	
21	Ethiopia		2							6	14	11	22	2	35	33	6	12	143	4,9%	
22	Cameroon									7	5		9	5	4	8	1	3	42	1,4%	
23	Morocco										2		2						4	0,1%	
24	Eritrea										1						2		3	0,1%	
25	South Africa											1							1	0,03%	
26	Sudan												1			2			3	0,1%	
27	Angola												1						1	0,03%	
28	D.R.Congo												3				1	2	6	0,2%	
29	Ivory Coast													1					1	0,03%	
30	Gambia												2					1	3	0,10%	
31	Zambia														2	1		2	5	0,17%	
32	Rep. Of Congo																1		1	0,03%	
33	Egypt																	1	1	0,03%	
34	Madagascar																	1	1	0,03%	
35	Somalia																	1	1	0,03%	
36	South Sudan																	4	4	0,14%	
37	Central African Rep.																	1	1	0,03%	
	Sub-total Africa	2	0	0	0	0	0	0	1	75	69	54	96	20	93	170	132	119	831	28,3%	
38	Indonesia								2	15	12	13	11			9	4	4	70	2,4%	
39	Philippines								4	9	5			1				3	2	24	0,8%
40	Sri Lanka								1	5	3			4		7	10	11	16	57	1,9%
41	India								2	2									4	0,1%	
42	Pakistan								1	1									2	0,1%	
43	Bangladesh								1	4				1			12	10	30	1,0%	
44	Thailand											2	1		1		4	2	10	0,3%	
45	Vietnam											2						1	3	0,1%	
46	Nepal												2	1	3				6	0,2%	
47	China											1						2	3	0,10%	
48	Myanmar																1		1	0,03%	
49	Afganistan																	2	2	0,07%	
	Sub-total Asia	0	0	0	0	0	0	0	11	36	20	18	19	2	13	19	37	37	212	7,2%	
50	Latvia				1														1	0,03%	
51	Estonia									1									1	0,03%	
52	Romania									1							3	1	5	0,17%	
53	Bulgaria										1								1	0,03%	
54	Hungary														1				1	0,03%	
55	France														1				1	0,03%	
56	Poland																	1	1	0,03%	
	Sub-total Europe	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	2	3	2	11	0,4%	
57	Guyana												1						1	0,03%	
58	USA												1						1	0,03%	
59	Brazil												1	1					2	0,07%	
60	Bolivia														1				1	0,03%	
	Sub total Americas												3	1	1	0	0	0	5	0,2%	
61	Stateless										1								1	0,03%	
	Total	461	176	284	182	136	128	84	112	185	188	177	203	153	187	248	248	243	3395	100,0%	

since 2009 = 2934

Lutte contre l'impunité

Récapitulation des affaires instruites devant les tribunaux respectifs pour l'incrimination des trafiquants d'êtres humains et de leurs complices

	Organisation partenaire	Nombre de procès	Nombre de victimes concernées
Ukraine	Avenir	16	64
Ukraine	Avocat Gennady Gerasimenko	44	200
Ouzbékistan	Istiqbolli Avlod	98	283
Transnistrie	Women's Initiative	2	2
Belarus	Via CC	3	3
Kyrgyzstan	Via CC	1	1
	Total	164 (dont 7 en 2024)	553 (dont 16 en 2024)

Selon un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et la crime (ONUDC) ²⁷, beaucoup de pays ne parviennent pas à punir les trafiquants d'êtres humains qui sévissent avec toutes sortes d'activités criminelles allant de l'exploitation sexuelle au prélèvement d'organes. Cette traite reste largement impunie à travers le monde. Si elle concerne hommes, femmes et enfants, 70% des victimes sont de sexe féminin. «Les trafiquants ne risquent pratiquement pas d'être traduits en justice», ajoute ce document. Il appelle à renforcer la coopération internationale pour poursuivre les réseaux criminels.

Compilant des données jusqu'à l'année 2016, le rapport note qu'à cette date jamais les pays connaissant des situations de conflits armés n'ont été aussi nombreux au cours des trente dernières années. Or, l'existence d'un conflit armé «renforce le risque de traite d'êtres humains». Les conflits s'accompagnent souvent de la défaillance des autorités, de déplacements forcés de populations, de l'éclatement des structures familiales et d'une précarité économique.

La traite à des fins d'exploitation sexuelle est de loin la plus courante, représentant 59% des victimes identifiées en 2016. Le travail forcé est la deuxième forme de traite la plus répandue représentant un tiers des victimes couvertes par les données. Les camps de réfugiés sont des terrains d'action privilégiés pour les trafiquants qui recrutent les victimes « avec de fausses promesses d'argent et / ou de transport vers des lieux plus sûrs ».

²⁷ Le Monde : <https://www.24heures.ch/monde/traite-humaine-reste-largement-impunie/story/11408316>

Moldavie et Pridnestrovia ²⁸

Situation 2024

Le contexte socio-économique de la Moldavie est l'un des plus déprimés d'Europe. La guerre à l'Est de l'Ukraine voisine est venue y empirer l'insécurité, l'instabilité, en aggravant les tentatives d'expatriation à tout prix. Parallèlement, le morcellement du pays après la guerre de 1992 ²⁹ laisse tant la Moldavie que la Pridnestrovia avec des tensions constantes à leurs frontières, des fractures profondes au sein de la population et des antagonismes freinant de part et d'autre le développement humain.

La pauvreté a poussé la population économiquement active à chercher à l'étranger des opportunités d'emploi. Chaque année des milliers de personnes quittent la Moldavie pour quelques années ou pour des travaux temporaires. Environ 23,5% du PIB provient des transferts d'argent des migrants à l'étranger. Par cette migration, des milliers d'enfants se retrouvent privés de l'affection de leurs parents et d'une surveillance adéquate. Un des dangers pour les jeunes quittant le pays à la recherche d'un emploi, notamment pour les émigrants illégaux, est d'être happés par la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail, d'exploitation sexuelle, ou bien pour la mendicité forcée.

L'alcoolisme et la violence domestique font des ravages. La maltraitance subie par les femmes et les enfants contribue à pousser les plus vulnérables vers les filets des trafiquants.

Enfin, la guerre survenant en Ukraine en février 2022 a contraint des centaines de milliers de réfugiés à fuir en Moldavie, et de dizaines de milliers d'autres en Pridnestrovia.



Objectifs	Réalisations 2024
Aides d'urgence, réinsertion socioprofessionnelle, assistance psychologique et/ou légale à des victimes du trafic. Partenaire local : Women's Initiative en Pridnestrovia	Transnistrie : notre partenaire fait état de 40 personnes victimes, ou potentiellement victimes, qui ont été assistées en cours d'année.
Soutien à des personnes âgées & à des victimes de violence domestique. Partenaire local : Compasiune au centre de la Moldavie	Action reprise en décembre 2024, assurant le soutien à 72 personnes vulnérables.
Assistance aux plus vulnérables réfugiés Ukrainiens Mêmes partenaires que ci-dessus.	122 réfugiés assistés en Pridnestrovia.

²⁸ La Pridnestrovia, sous forme officielle République moldave du Dniestr, est un État non internationalement reconnu à majorité slavophone et au gouvernement communiste qui a fait sécession de la Moldavie en 1991 lors de l'indépendance de cette dernière face à l'Union soviétique (au sein de laquelle la République moldave du Dniestr souhaitait demeurer).

²⁹ Guerre ayant fait 3'500 morts et autant de blessés.

Moldavie et Pridnestrovia (suite)



Victimes du trafic et psychologues en séance de détraumatisation à Tiraspol



Olga (prénom d'emprunt) et son fils soutenus par l'équipe Pridnestroviennne

Ukraine

Situation au 31-12-2024

- 18 mars 2014 Rattachement de la Crimée à la Russie
- 6 avril 2014 Début de la guerre du Donbass
- 24 février 2022 L'armée russe envahit plusieurs régions au nord, au sud et à l'est du pays.

Ajoutée à la précarité générale et au chômage prévalant déjà avant le début des événements, cette guerre - qui détruit l'économie sociale de l'ensemble du pays- oblige plus de 10 millions de personnes supplémentaires à migrer, en s'exposant à tous les risques d'être abusées et exploitées par les mafias de trafiquants. Les régions contrôlées par les républiques autoproclamées de Lougansk et Donetsk sont particulièrement exposées à la répression et à la criminalité.

Les médias couvrent quotidiennement le conflit, les conséquences sont effrayantes. Voir par exemple l'article « L'ONU et la guerre en Ukraine » ³⁰.



Objectifs	Réalizations 2024
<ul style="list-style-type: none"> . Assistance directe aux victimes du trafic . Lutte contre l'impunité en incriminant les recruteurs & trafiquants devant la justice Ukrainienne . Prévention du trafic auprès d'orphelins et de familles vulnérables. . Assistance aux réfugiés et aux déplacés par la guerre. . Défense légale de victimes de crimes de guerre. <p>Partenaires : association Avenir à l'ouest du pays (Jytomyr), au Monténégro et en Pologne, et notre avocat indépendant Gennady Gerasimenko à l'est (Kharkiv).</p>	<p>Cumulés aux résultats des années précédentes nous arrivons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 64 victimes du trafic ont reçu l'assistance légale au cours de 16 procès instruits dans la région de Jytomyr. . 200 victimes ont reçu l'assistance légale durant 44 procès instruits à l'Est. Dans quasiment tous les procès nous avons obtenu la condamnation des malfaiteurs à des peines significatives de privation de liberté. <p>En 2024, 8 victimes du trafic ont pu être rapatriées depuis le pays d'exploitation.</p> <p>L'ass. Avenir a organisé des dizaines de séances de prévention du trafic durant lesquelles plusieurs milliers de citoyens ont reçu de l'information utile à leur protection contre le risque d'être trafiqué.</p> <p>En fin d'année Vivere a décidé de soutenir, pour la 6^{ème} fois, Avenir dans son projet de 'Prévention du trafic par l'assistance à des familles à risque par faiblesse de ressources, présence d'orphelins, etc.'. Au total 556 jeunes et adultes ont bénéficié de ce programme cette année.</p> <p>Approximativement 15 déplacés par la guerre ont été assistés dans la région de Kharkiv. L'ass. Avenir a assuré une aide multiforme à 345 réfugiés dans la région de Cracovie en Pologne et à 330 réfugiés à Bar au Monténégro.</p> <ul style="list-style-type: none"> . 18 victimes de crimes de guerre sont soutenues dans les procédures judiciaires.

³⁰ <https://unric.org/fr/onu-et-la-guerre-en-ukraine-les-principales-informations/>

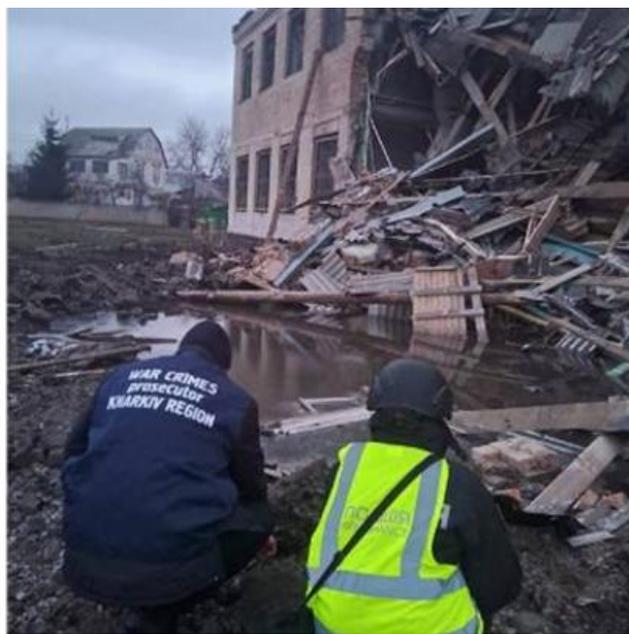
Ukraine (suite)



Gennady s'entretenant avec une victime rapatriée du trafic



Victimes du trafic soutenues dans leur plainte en justice



Enquêteurs de la brigade 'crimes de guerre'



Personnes déplacées ayant fui les combats, recevant l'assistance

Ukraine (suite)

Réfugiés assistés en Pologne



Réfugiés assistés au Monténégro



Et en Pridnestrovia



Ouzbékistan

Situation

"La situation des droits de l'homme demeure préoccupante en Ouzbékistan. Des progrès ont été enregistrés à partir de 2008 dans certains domaines, notamment la suppression de la peine de mort, l'introduction dans la législation d'un habeas corpus, et en 2013 une amélioration notable concernant le travail des enfants pendant la récolte du coton. L'Ouzbékistan s'est engagé en 2013 à mettre en œuvre 145 des 183 recommandations qui lui ont été faites au titre de l'examen périodique universel mené dans le cadre du Comité des droits de l'homme à Genève. L'UE continue d'exprimer ses préoccupations et ses attentes, notamment la libération de tous les défenseurs des droits de l'homme et prisonniers d'opinion maintenus en détention, la libre activité des ONG, la garantie de la liberté d'expression et de religion et de la liberté des médias." (extrait de 'France Diplomatie')

Face à un taux de chômage élevé et à une politique de rémunération minimaliste, des milliers d'Ouzbèks cherchent à migrer pour trouver un emploi.

Cette année 11,5% des victimes du trafic que nous rapatrions du Golfe persique sont originaires d'Ouzbékistan.



Objectifs	Réalizations 2024
<ul style="list-style-type: none"> . Soutenir le service de suites aux victimes une fois qu'elles ont regagné leur pays. . Assistance légale aux victimes ayant le courage de porter plainte contre leur bourreau Partenaire : l'association Istiqbolli Avlod (IA)	<ul style="list-style-type: none"> . 28 victimes Ouzbèks ont été rapatriées au cours de l'année. . Soutien psychologique aux victimes dans le cadre de l'identification, du rapatriement, de l'enquête, et du procès : 14 victimes ont bénéficié de cette nouvelle forme d'appui. Pays d'exploitation concernés : Turquie, Inde, Malaisie, Ouzbékistan, Émirats.



Victime soutenue, et son bébé

Golfe Persique

Situation

Malgré une légère récession récente plusieurs pays de cette région connaissent encore un singulier essor économique. Ces richesses excitent la convoitise des trafiquants d'êtres humains qui en font une destination de prédilection; par ailleurs elles sont un 'miroir aux alouettes' pour bon nombre de candidats à la migration.

Porter assistance aux victimes du trafic des êtres humains induit mille difficultés, mais aussi deux dangers potentiels :

- Être directement confrontés avec les mafias qui tirent des profits exorbitants de cet esclavage moderne. Sans foi ni loi, ces gens sont des tueurs.
- Susciter la vexation et le courroux des autorités nationales là où l'exploitation est pratiquée, tandis qu'elles s'évertuent à se présenter au monde comme irréprochables à cet égard. Un seul dignitaire se trouverait contrarié par la démonstration des dures réalités que nous traitons, et en peu d'instant nous serions inquiétés, expulsés, et une fin brutale portée au travail sur place.

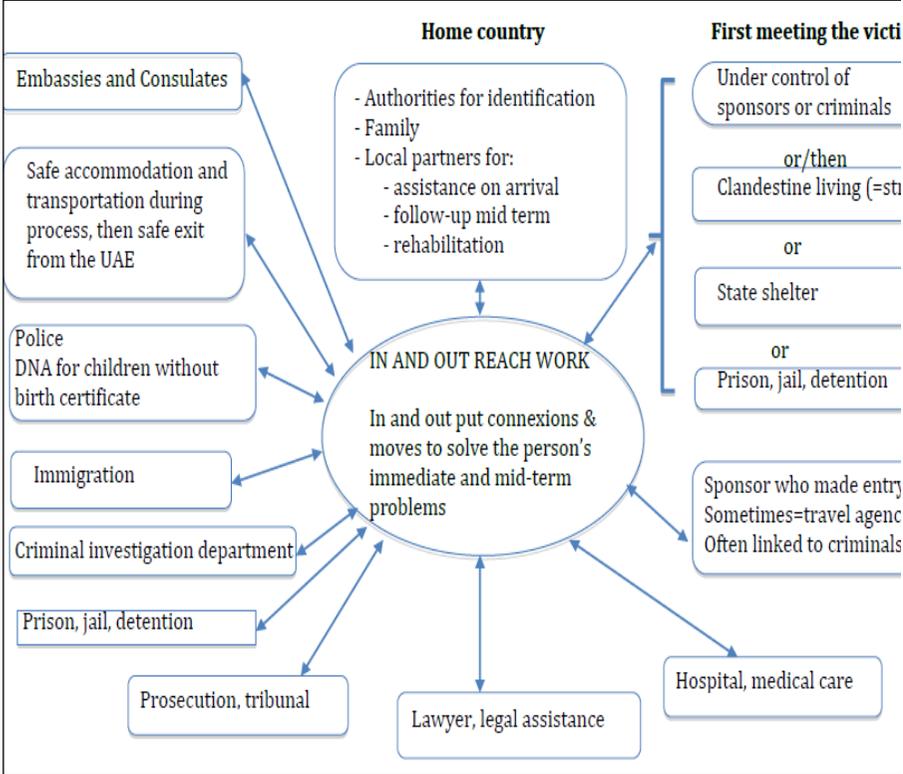
Ces éléments expliquent la discrétion qu'il nous faut observer tant envers les pays concernés que sur les formes de collaboration sur place permettant de délivrer des victimes et les rapatrier en sécurité.



Objectifs	Réalizations 2024
<p>. Réduire les menaces et les tourments endurés par les victimes du trafic retenues contre leur gré dans le pays d'exploitation, en les rapatriant dans leur pays d'origine respectif.</p> <p>. Assurer aux victimes une assistance adaptée à leurs problèmes : médical, légal, social. Tant dans le pays d'exploitation qu'une fois rentrées dans leur pays d'origine.</p> <p>. Renforcer une synergie efficace avec des organisations amies dans les pays d'origine pour qu'un service de suites soit assuré à chaque victime rapatriée.</p> <p>Partenaires locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - notre équipe constituée en 'Crises center' - les délégations régionales de l'Organisation internationale des migrations dans les pays d'origine. 	<p>Depuis 2008 une petite équipe de quatre personnes a été constituée sur place qui travaille en permanence pour dépister et aider les victimes là où elles se trouvent recluses ou en clandestinité.</p> <p>En 2024 cette action a permis d'assurer un secours direct et déterminant à 248 victimes provenant de 31 pays différents et qui y ont été rapatriés dans un délai moyen inférieur à deux mois après la première identification. L'exploitation sexuelle reste majoritaire parmi les victimes.</p> <p>La plupart des consulats des pays de la CEI et d'Afrique concernés se sont montrés très coopératifs avec nous en facilitant les démarches administratives nécessaires pour un rapatriement légal.</p> <p>Le schéma de la page suivante indique la méthodologie que nous avons mise au point avec l'équipe sur place.</p>

Golfe Persique (suite)

Schéma d'intervention pour l'identification, la libération, le rapatriement et le service de suites à assurer aux victimes du trafic des êtres humains.



Victimes du trafic des êtres humains en attente de rapatriement (photo Istiqbolli Avlod)



Campagne-action pour l'abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs

Situation

Initiée en mai 2016, la Campagne a d'abord établi ses objectifs et ses limites :

1 - Obtenir l'abolition de la peine de mort et de la prison à vie pour les mineurs (au moment des faits). Les 13 États concernés par la peine de mort (dans leurs lois ou leurs pratiques) et les 68 États concernés par la prison à vie, ont reçu un courrier de *Vivere* demandant de valider ou non, les informations en notre possession sur leur législation. Trois réponses nous sont parvenues. Mais l'important était de leur signifier l'existence de notre mouvement et de son objectif.

2 - Constituer un réseau international de compétences et de références en vue d'étayer un argumentaire pertinent, spécifique aux mineurs poursuivis ou condamnés, pour développer la diffusion de ces arguments dans l'agenda international. De plus, *Vivere* est devenu membre

- de la Coalition mondiale contre la peine de mort
- du Réseau 'Child Justice Advocacy Group' qui réunit les ONG spécialisées en justice juvénile qui, en intégrant *Vivere*, ont placé l'abolition de la peine de mort comme objectif premier.

3 - Prendre en considération des situations individuelles susceptibles d'être soutenues sur le plan juridique, mais aussi par une mobilisation internationale, en accord préalable avec nos partenaires sur place.

L'un des nôtres s'est rendu au Pakistan en février 2021 pour ajuster les bases de la collaboration entamée deux ans plus tôt. La mission sur place est renouvelée chaque année depuis lors.

Pays susceptibles d'appliquer la peine de mort aux enfants de moins de 18 ans



Objectif initial : Au 31 décembre 2022, les treize pays dont la législation prévoit encore la peine capitale et les 68 pays prévoyant l'emprisonnement à vie pour les enfants en conflit avec la loi (moins de 18 ans au moment des faits), ont aboli les articles s'y rapportant dans leurs législations pénales respectives, et ont pris les mesures et dispositions permettant d'en vérifier l'application sur l'ensemble du territoire de leur juridiction. ³¹

Réalisations : *Vivere* a lancé une pétition internationale ³² s'adressant au Conseil des droits de l'homme pour faire valoir que la peine de mort est encore applicable pour des mineurs dans une dizaine de pays. Ces derniers ont pourtant ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui stipule (Article 37) son interdiction absolue. À ce jour la pétition compte 13'737 signatures. L'argumentaire de *Vivere* (disponible sur le site web) a été transmis à de nombreux interlocuteurs et diffusé à plusieurs institutions spécialisées dans le domaine de la justice juvénile au niveau international. Pour initier en Iran, au Yémen et au Nigéria des programmes identiques à celui que nous conduisons au Pakistan (voir page suivante), des contacts ont été pris avec des personnes ou associations spécialisées dans le domaine des droits humains. De tous côtés les informations que nous recevons excluent de prendre actuellement des contacts avec des personnes ou ONG sur place en Iran, ou même basées à l'étranger, pour des raisons de sécurité des personnes, compte tenu de la situation géopolitique et répressive des autorités en place. Les contacts pris au Nigéria n'ont pas encore abouti compte tenu des garanties que nous exigeons de nos partenaires. L'action est menée au Pakistan grâce à la contribution financière de la Fédération Vaudoise de Coopération (Fedevaco ³³ depuis 2019, dans le cadre d'une convention sur trois ans, renouvelée pour la même durée, pour une somme voisine de CHF 40'000/an (€ 36000). Nous remercions vivement la Fedevaco de ce soutien vital pour ce programme.

³¹ La taille et les ressources modestes de *Vivere* ne sont évidemment pas à la mesure de mener, seul, une action d'une telle envergure. Nous en appelons au concours en savoir-faire et en forces militantes du plus grand nombre possible d'organisations et de personnes qualifiées qui voudront partager ce combat.

³² <https://www.change.org/p/conseil-des-droits-de-l-homme-des-nations-unies-abolition-de-la-peine-de-mort-applicable-aux-mineurs>

³³ <https://www.fedevaco.ch/>

Tour d'horizon de l'ensemble de nos actions dans le pays : interview de Bernard Boëton https://www.youtube.com/watch?v=_18I-uI3IF0

Pakistan

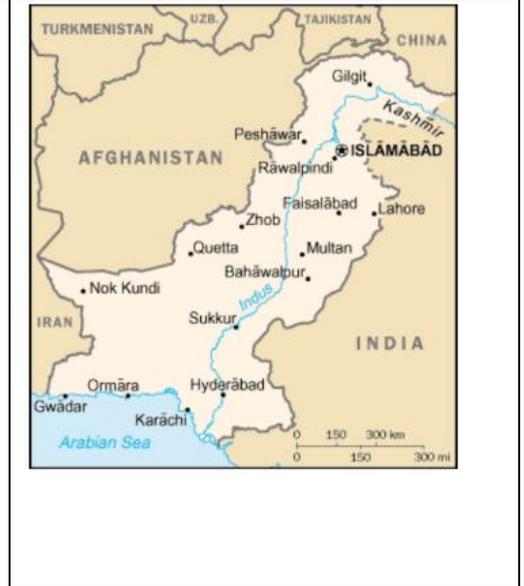
Situation :

Le Pakistan témoigne d'une l'instabilité politique, militaire et économique récurrente. A cela s'ajoutent les inondations meurtrières en 2022 et 2024 et des pics de pollution extrêmes (Lahore). Des violations des droits humains³⁴ sont régulièrement dénoncées. Le pays connaît une vague d'attentats terroristes³⁵.

Le pays est classé 129ème sur 142 pays dans l'indice de l'État de droit 2024 du *World Justice Project* (140^e en matière de sécurité des personnes et des biens)³⁶. Le *Comité des droits de l'homme* de l'ONU a examiné en octobre le bilan du Pakistan en termes de droits humains dans un contexte de « violations généralisées » selon A.I.³⁷ Le Président de *l'Assemblée du Pendjab* présente les progrès depuis 2017, mais les experts du Comité soulèvent des questions concernant les restrictions à la liberté d'association, les limites imposées à l'enregistrement des ONG internationales et à leurs activités. Ils questionnent sur l'application de la loi de Justice Juvénile (JJSA2018), la peine de mort chez les mineurs ou l'escalade des violences liées au blasphème à travers le pays et le recours aux lois sur le blasphème, coercitives et formulées en termes vagues au détriment des accusés.

Dans ce climat l'exercice de la fonction d'avocat reste dangereux : la violence sévit au sein même des tribunaux où deux avocats ont été tués par un membre des forces d'élite³⁸. Cela n'empêche pas les avocats de continuer leur mobilisation en matière de droit humains.

Concernant la situation générale des mineurs en conflit avec la loi, une part importante de notre projet se consacre à mobiliser en faveur du respect de la loi, JJSA 2018. Cette loi prévoit, entre autres, l'exclusion de détention de mineurs dans les prisons ordinaires



Se rappeler des enquêtes faites dans les prisons du Sindh et du Pendjab pour recenser les mineurs risquant DP (death penalty : peine de mort) ou LI (life imprisonment : prison à vie) et mettent en évidence la non-conformité avec la loi.

L'enquête de *Human Rights Watch* (HRW)³⁹ décrit les carences généralisées et toute une série de violations des droits de prisonniers, symptômes d'un système de justice pénale défaillant. Ces informations confirment celles obtenues lors des recensements effectués dans le cadre du projet : la surpopulation carcérale, les entorses à la loi et les délais non justifiables des procédures avant de formaliser les accusations. En raison des retards, de nombreuses personnes restent en prison pendant des années, même si elles sont finalement acquittées. Ces défaillances sont particulièrement graves lorsqu'il s'agit de Justice Juvénile.

La poursuite du projet vise à renforcer la promotion et l'application de la loi sur la justice des mineurs avec la même urgence : la loi existe, il reste à l'appliquer dans le respect des normes internationales. Au cours de l'année 2024, l'action de *Vivere* au Pakistan suit les grandes lignes des objectifs fixés dans les années précédentes, dans le respect de la loi pakistanaise sur la justice des mineurs (JJSA2018) et dans l'esprit des normes internationales en matière de justice des mineurs :

- suivi de cas individuels,
- organisation de forums de sensibilisation ou de formation des personnels judiciaires,
- plaidoyer auprès du public, des élus et des autorités, pour garantir la régularité de procédures judiciaires équitables et pour éviter le risque de condamnation à la peine de mort ou à la prison à vie.

³⁴<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/pakistan-the-new-peaceful-assembly-and-public-order-act-threatens-the-right-to-protest/> <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa33/8255/2024/fr/>

³⁵<https://www.unocha.org/publications/report/pakistan/pakistan-monsoon-2024-flash-update-8-latest-monsoon-developments-and-response-efforts-09-september-2024>

³⁶<https://www.ohchr.org/fr/statements-and-speeches/2024/10/comment-un-human-rights-office-spokesperson-thameen-al-kheetan>

³⁷<https://worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/Pakistan>

³⁸<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/10/geneva-un-human-rights-committee-to-review-pakistans-human-rights-records-amid-rampant-rights-abuses/>

³⁹<https://www.dawn.com/news/1840083> <https://tribune.com.pk/story/2449917/lawyers-to-observe-strike-against-scs-ruling-on-military-trials>

³⁹<https://www.hrw.org/report/2023/03/29/nightmare-everyone/health-crisis-pakistans-prisons>

Pakistan (suite)

Le projet continue de se développer et de s'enrichir d'abord grâce aux efforts de tous les partenaires : LAW au Penjab avec Me Sarmad Ali, MRDO, dirigé par Mme Saira Ahmed, dans la province du Sindh et SANJOG, Mme Hafiza Tayyba Javid, basée à Lahore (Penjab), dans laquelle intervient notre partenaire avocat, Me Waheed Ahmad. Par ailleurs depuis 2022 un nouvel avocat s'est présenté pour renforcer notre action au Penjab, Me Ramis, pour le suivi de cas individuels.

Les cas individuels :

Il s'agit le plus souvent de jeunes suspects, incarcérés en détention préventive, poursuivis pour meurtres, viols, violences diverses, voire plus rarement pour blasphème, etc. tous crimes pour lesquels ils risquent la peine de prison à vie, ou même la peine de mort, si leur âge (à la date des crimes) est douteux ou impossible à vérifier – alors que la règle, en cas de doute persistant sur la détermination de l'âge, prévoit le bénéfice du doute (c'est-à-dire une peine moins lourde).

Quasiment tous ces mineurs suspectés ne bénéficient d'aucun système de défense, au moment de leur prise en charge par nos avocats. Certains mineurs de moins de 14 ans sont parfois détectés dans les prisons, ce qui est strictement interdit par la loi.

Certains mineurs sont détenus depuis longtemps, alors que la loi fixe un délai d'incarcération maximum de 6 mois, au-delà duquel un mineur incarcéré doit être libéré sous caution. Plusieurs cas font aussi apparaître qu'un mineur est suspecté à tort pour des motifs de conflits ou griefs entre adultes (c'est facile puisqu'un mineur d'âge ne peut se défendre). D'autres cas se « règlent » aussi par « compromis » entre les familles, lequel se réduit à une compensation en nature ou en espèces. Le compromis permet d'éviter la procédure longue et coûteuse : quand il s'agit du vol de téléphone portable, c'est tout à fait acceptable. Mais lorsqu'il s'agit d'un viol sur un ou une autre mineure, le « compromis » respecte-t-il les droits de la victime (qui ne peut se défendre seul).

La détection des mineurs susceptibles d'être défendus par les partenaires de *Vivere* se fait par les visites de prison et enquêtes sur l'état des lieux, ce qui est plus ou moins facile selon les lieux, les prisons et les États.

Les forums et formations :

Le nombre de forums et formations organisés depuis le début de ce projet (voir rapports annuels d'activité précédents) est de 67, qui visent à sensibiliser à la justice des mineurs les acteurs de la justice (juges, avocats, procureurs, assistants sociaux, etc.). Ils sont programmés dans des « *Districts* », unité administrative et judiciaire la plus proche des populations.

Le plaidoyer :

Au niveau de chaque province d'intervention :

- Conférences de presse pour saisir l'opinion publique de la gravité des défaillances dans l'application de la justice juvénile et de la dynamique que nos partenaires locaux tentent d'impulser pour obtenir des réformes essentielles garantissant l'intégrité physique et morale des enfants considérés comme étant en conflit avec la loi. »
- « Cahiers de Doléances » (« Charter of Demands ») adressées à toutes les instances responsables, d'une manière ou d'une autre, en justice des mineurs, dans les deux provinces du Penjab et du Sindh.
- Intervention auprès du gouvernement sur le droit à la transparence dans les informations sur les décisions - ou surtout « non-décisions » Lettre au gouvernement (commission du droit de l'homme du Sind) envoyé par MRDO demandant entre autres la libération de mineurs.

Au niveau national : lorsque les occasions de contact se présentent, nos partenaires interpellent les commissions parlementaires ou les parlementaires à titre personnel. Mais le Pakistan étant un État fédéral, l'application effective des lois fédérales relève de la bonne volonté politique du gouvernement de chaque État, ce qui complique le plaidoyer auprès d'autorités qui se renvoient la responsabilité sur les autres.

A travers du matériel audiovisuel, vidéos, spot TV.

Les provinces du Penjab, du Sindh, du Balûchistân et du Khyber Pakhtunkhwa ont affiché la création d'un « Juvenile Justice Committee » chargé d'évaluer le fonctionnement de la justice des mineurs, de faire des propositions au législateur, et de suivre leur mise en place effective.

Pakistan (suite)

L'ONG LAW poursuit l'édition chaque mois d'un bulletin « Newsletter » envoyé à de nombreuses personnes, participants des forums et formations, aux autorités, aux médias et aux O-NG concernées.

Au niveau international :

- Diffusion internationale de la Newsletter de LAW auprès d'une vingtaine d'organisations internationales intervenant dans le domaine de la justice juvénile (dont les membres de la Coalition mondiale, du Consortium pour les enfants des rues au Royaume-Uni, le réseau de CURE Int'l basé aux Etats-Unis, réseau Asian Network Against Death Penalty... la Coalition allemande contre la peine de mort, le Bureau du Secrétaire général des Nations unies, Penal Reforms-U.K. Entre 20 et 180 membres par institution) Actuellement en 2 langues. Les réactions positives à la NL sont fréquentes, enrichissant son contenu ; les réactions reçus par écrit sont historisées.

- Après du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU : nos partenaires ont participé à l'élaboration des messages envoyés par la société civile au Conseil des Droits de l'homme (Genève) dans le cadre de la procédure EPR (« Examen Périodique Universel ») qui consiste à « faire examiner chaque Etat membre de l'ONU quant à la situation en matière de droits de l'homme, ceci selon un calendrier fixe et prévisible ». Rapport examiné en février 2023.

Objectifs	Réalizations 2024
<p>Élargir la défense légale à au moins dix jeunes risquant le couloir de la mort ou la prison à vie.</p> <p>Formation intensive des professionnels du judiciaire.</p> <p>(Pour garantir la régularité de procédures judiciaires équitables et pour éviter le risque de condamnation à la peine de mort ou à la prison à vie)</p> <p>Partenaires : les associations L.A.W. (Pendjab), MRDO (Sindh), SANJOG (Balûchistân et KPK) et plusieurs avocats indépendants.</p>	<p>Le programme se développe dans 4 provinces : Pendjab, Sindh, Balûchistân et Khyber Pakhtunkhwa (KP): suivi de cas individuels, organisation de forums de sensibilisation des personnels judiciaires, et plaidoyer auprès du public et des autorités.</p> <p>- Nos partenaires, les ONG pakistanaises LAW (Legal Awareness Watch) dans l'État du Penjab, MRDO (Marvi Rural Development Organization) dans le Sind et SANJOG au Balûchistân et au KP, ont poursuivi l'organisation de séances de sensibilisation et de formation.</p> <p>- Cette année 14 forums, dont 4 formations sur deux jours, ont eu lieu, (3 dans le Punjab, 3 dans le Sindh, 3 au Baloutchistan et 5 au KPK), pour un nombre total de 487 participant-e-s (policiers, juges, avocats, assistants sociaux, médias, etc.). Beaucoup d'entre eux découvrent souvent à cette occasion des outils ou des pratiques méconnus pour respecter les normes légales et parfois améliorer ou faciliter leur travail. De nombreux articles de presse se font échos de ces séances.</p> <p>- MRDO et LAW ont développé leurs actions de plaidoyer à travers des émissions radio et de TV à large diffusion, de conférences de presse, une dans le Sind et une dans le Punjab, du matériel d'information, éducation et communication (affiches destinées aux panneaux des tribunaux, des stations de police, des bureaux de probation et des sièges des barreaux). LAW poursuit la publication du Newsletter mensuel distribué largement dans le pays et aux partenaires à l'international. Une vidéo de prévention est réalisée par Sanjog à diffuser en 2025. Fruit d'un important et long travail préparatoire de 8 mois avec notre partenaire au Penjab une pièce de théâtre a été montée et jouée à Lahore en mai dernier pour dénoncer les infractions communément commises contre les droits fondamentaux des mineurs (https://www.thenews.com.pk/print/1193305-alhamra-hosts-drama-on-juvenile-justice-system Interprétée en langue Urdûe et sous-titrée en Anglais,-vous pouvez suivre le 27 minutes de cette pièce sur 8-7-24.mp4 .</p> <p>- Le réseau pluridisciplinaire qui veut intégrer les professions impliquées dans les procédures judiciaires, des ONG, des compétences académiques et des médias, a été lancé par LAW dans le Punjab. MRDO le fait en 2025.</p> <p>- Concernant les cas individuels, SANJOG a finalisé le recensement des mineurs, détenus sous des inculpations et dans des conditions contraires à leur droit, dans 17 prisons des deux provinces de travail. Au total 163 jeunes risquant ces peines ont été identifiés, dont 29 sont déjà condamnés et 134 autres sont en attente de jugement. Ces recensements ont permis de donner une visibilité à la situation de mineurs en prison.</p> <p>- Les trois avocats partenaires défendent de cas individuels (tous mineurs de moins de 18 ans) poursuivis et incarcérés pour crimes graves supposés (en général pour meurtres ou violences, avec quelques cas rares de 'blasphème' ou de 'terrorisme')</p>

. Me Sarmad Ali a suivi 14 mineurs dans le Pendjab, 2 identifiés en 2024; 2 des cas suivis sont terminés (les 2 mineurs sont acquittés une jeune fille et un garçon). Me Waheed Ahmad a suivi 9 cas de mineurs dont 3 nouveaux.
. Me Ramis Sohail assure la prise en charge d'un cas au Pendjab. Malgré la lenteur des procédures (3 ans déjà pour lui) et grâce à son avocat, l'enfant âgé de 12 ans au moment des faits qui lui sont reprochés, est en liberté conditionnelle et peut poursuivre son écolage.



Mineurs incarcérés au Punjab



Formation d'avocats à Sānghar, août 2024

COMMUNICATION :

Quatre articles seulement ont fait mention du travail de Vivere. En termes d'alerte de l'opinion publique sur les causes qui doivent être mieux connues et mieux comprises, notre capacité est gravement insuffisante. L'appel est permanent aux personnes douées en communication de venir soutenir ce travail avec leurs talents.

La brochure de présentation du mouvement s'avère toujours aussi efficace pour une sensibilisation rapide de publics attentifs mais disposant de peu de temps de lecture. Le stock imprimé gratuitement par des amis qui ne pourront plus réitérer ce geste avait pu être renouvelé grâce à un don spécifique. Nous recherchons une autre solution d'impression gratuite pour quelques centaines d'exemplaires dans nos deux langues de travail (FRA et ENG), et en appelons à tous les lectrices et lecteurs de ce rapport pour prêter main-forte dans cette quête.

Le **site web** de Vivere sur www.vivere.ch remplit son office pour une présentation simple et explicite du mouvement ; c'est aussi un outil commode et économique pour entrer en matière avec des acteurs du terrain qui viennent s'enquérir sur les possibilités de collaboration. En 2024 Quy Lam a vaillamment assuré la gestion et la maintenance du site.

Facebook la page <https://www.facebook.com/vivere.association> sous l'impulsion de Elise Berthelier ce support a retrouvé de l'activité régulière. Nous prions les utilisateurs de FB de bien vouloir partager et promouvoir cette page le plus largement possible.

Diffusion de nouvelles du travail : en cours d'année nous avons transmis 13 'Brèves' à l'ensemble des proches du mouvement, consistant en de courts résumés sur tel et tel volet des actions et appelant parfois à un concours ciblé pour résoudre tel ou tel besoin. Le fait de disposer de l'adresse électronique @ de chacun-e permet une économie substantielle de frais d'envois ⁴⁰.

Ventes au Marché de Noël solidaire, 12 au 14 déc. : grâce aux efforts de Sian, Quy, Cornelia Annick, Béatrice, Yves, Fanny, Julie, Agnès, Bernard, Anne, Claude, Valentina, Jinit, Elena, et l'équipe habituelle en renfort, Vivere a pu présenter au public des articles d'artisanat durant ce Marché géré par la Fedevaco et Pôle Sud. Bénéfice très appréciable de frs. 3'238 (€ 3'396), en faveur des projets au Burundi et en Colombie.

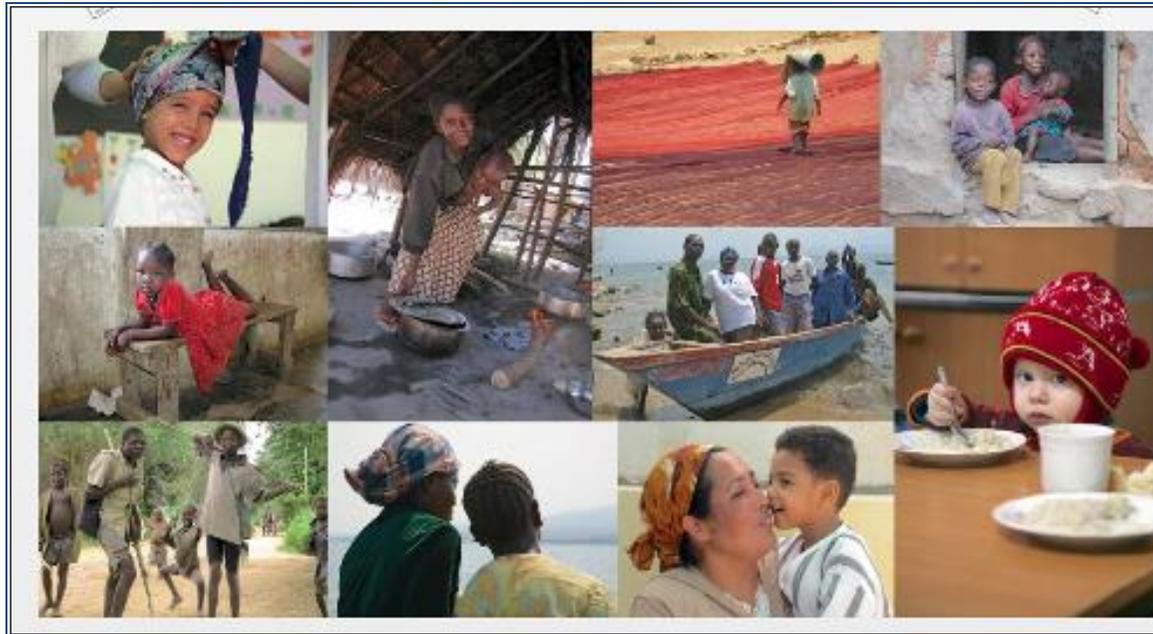


⁴⁰ Ces brèves sont toujours envoyées en "Cci" afin qu'aucun spammeur ne puisse saisir votre adresse au passage. Nous avons adopté l'application MailChimp afin que les messages s'affichent de façon plus conviviale sur les téléphones portables.

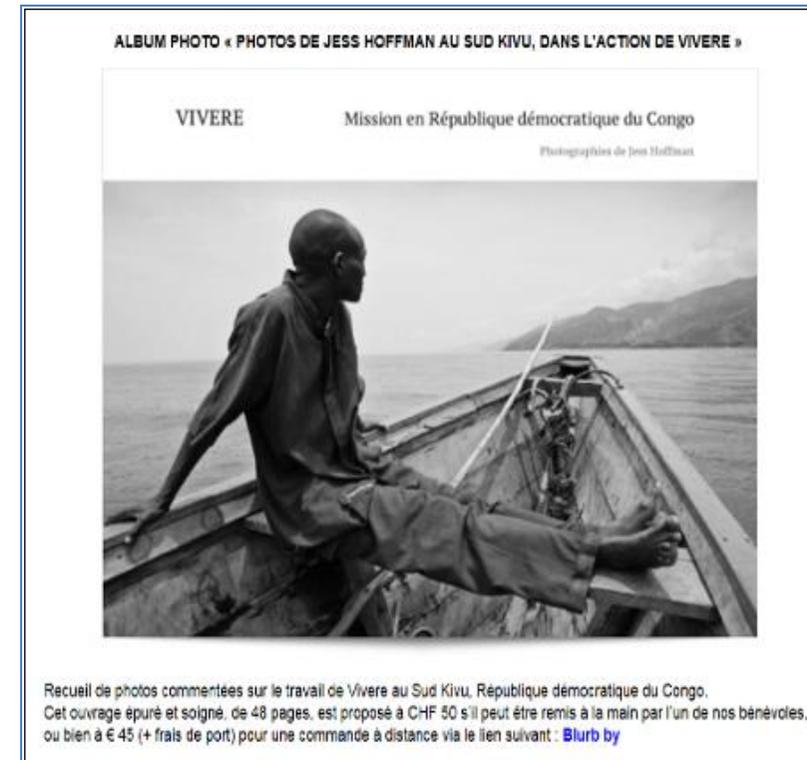
COMMUNICATION (suite)

Cartes au format postal toujours disponible : une série de cartes illustrant nos actions sur le terrain. Les photos témoignent, elles sont bien sûr propriété exclusive de Vivere, ©. Ces cartes vous sont présentées ci-après ; chacune est légendée au verso. La série de 10 cartes est proposée à CHF 20- (€ 15-).

Nous vous invitons à joindre l'agréable à l'utile en commandant une ou plusieurs séries.



Toujours disponible est ce livre de photos sur le travail en R.d.Congo



Le bilan des outils et évènements de communication vaut d'être souligné par le fait qu'il s'est constitué avec quasi zéro coût net pour le mouvement. Autant de gratitudes ne le sont bien évidemment pas pour tout le monde, aussi Vivere assure sa plus profonde gratitude à celles et ceux qui ont eu le courage de les solliciter comme à celles et ceux qui les ont concédées, souvent sur leurs propres deniers et/ou en payant de leur personne au prix fort. C'est bien simple : nous leur devons tout, absolument tout !

II FINANCES

Auron Cecaj soumettra à l'assemblée générale les comptes 2024 en bonne et due forme. Les états financiers ont été compilés par la société MAZARS, dont les responsables se sont montrés sensibles aux causes défendues par *Vivere* et au souci qui est le nôtre d'épargner les ressources par l'allocation de prestations à prix réduit.

Jinit Shah a bénévolement assuré l'ensemble des saisies & imputations comptables. Un tel dispositif est exceptionnel car il permet non seulement de garantir les meilleurs facteurs de sérieux et de professionnalisme à la tenue de nos comptes, mais aussi d'inspirer confiance aux donateurs sur cet aspect si sensible de la gestion.

En fin d'année *Vivere* compte 4 membres individuels qui forment le comité, 63 membres solidaires cotisants, et 553 donateurs depuis le début, dont environ 1/5^{ème} ont fait un ou plusieurs versements cette année. Ces personnes sont principalement en Suisse, en France et en Espagne. Nous assurons tous les donateurs et membres de notre vive gratitude pour la confiance qu'elles & ils accordent à ce mouvement. Grâce à vous, quelque part dans le monde quelqu'un a cessé de souffrir, et ailleurs un autre souffrira moins.

Il n'y a pas de 'petits' dons à *Vivere*, ce d'autant moins que les versements les plus modestes correspondent cependant souvent à une intention fervente.

La motivation de donateurs qui versent CHF 10 ou 25, à plusieurs reprises en cours d'année, nous va droit au cœur et mérite notre plus profond respect.

Tant que nous fonctionnerons en bénévolat intégral, la totalité des ressources part et partira sur le terrain dans les projets. Ce principe reste constant. Nous avons reçu des dons spécifiques pour couvrir en quasi-totalité les frais de mission & d'administration.

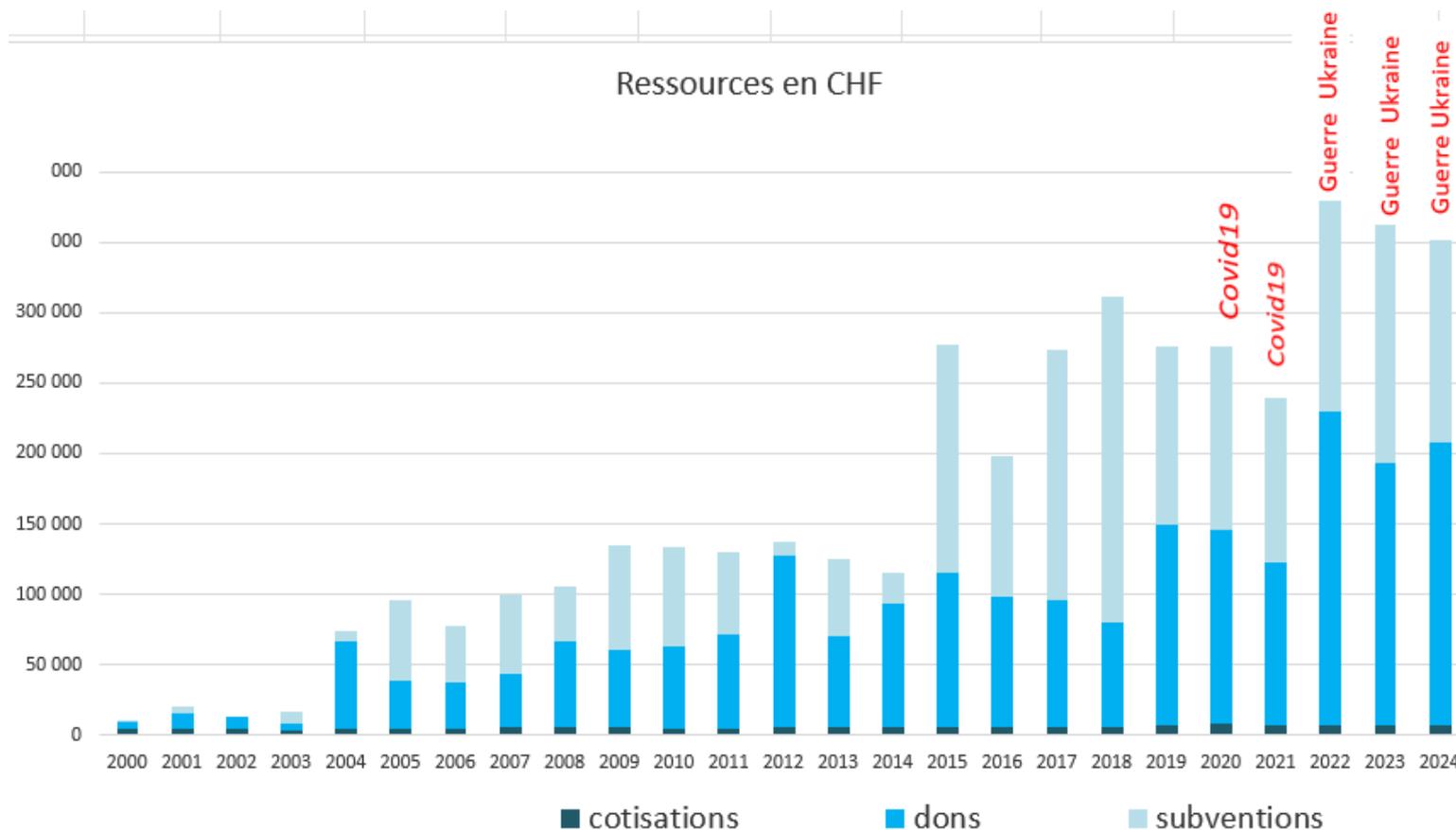
Évidente au fil des pages plus haut est la solidarité exceptionnelle accordée aux actions sur le terrain par les organisations amies : la fondation Sentinelles, la fondation E. Du Pasquier, la Maison des Amis, la fondation Anne Frank, la fondation Pro Victimis, la Fedevaco, la fondation Isocrates, le SSI-Genève, la fondation Coromandel, la Fondation E. et M.T. Glutz de Reding et l'association Solidaires sans Frontières. Une telle confiance décuple grandement l'impact du travail. Preuve, aussi, que les causes humaines que nous soutenons recourent les convictions de justice de ces organisations dont la chronique est bien plus longue que la nôtre, et dont la sagesse très souvent nous éclaire.

Dix membres ou donateurs ont spontanément décidé de faire ou de reconduire un ordre de paiement mensuel ou trimestriel permanent en faveur du mouvement, ce qui fait un apport précieux à la fois bien sûr par les montants concernés mais aussi comme un signe d'encouragement qui se renouvelle régulièrement.

À titre indicatif ce graphique :

Les ressources

(situation au 31 déc. 2024)



Entre mars et mai 2022 les donateurs réguliers ainsi que de très nombreuses autres personnes que nous ne connaissons pas encore ont spontanément effectué des versements en faveur des victimes de guerre Ukrainiennes, à hauteur de CHF 42'310. Cette générosité aussi soudaine qu'inattendue nous a permis de démarrer sans délai dans 4 pays un programme d'aide aux réfugiés & déplacés avec nos partenaires sur place (voir les pages plus haut dans ce rapport). Cette activité n'était évidemment pas dans notre plan de travail /budget en début d'année, et n'aurait pas pu s'effectuer sans l'apport exceptionnel du public solidaire.

Notre souci est que depuis juin 2022 les dons pour cette cause se sont taris presque aussi soudainement qu'ils s'étaient enclenchés, tandis que le travail lancé sur le terrain demeure bien sûr impératif à poursuivre. En ce mois d'avril 2025 nous nous permettons d'en appeler aux lecteurs de ce rapport : restons mobilisés pour les victimes de la guerre en Ukraine, déplacées comme réfugiées, s'il vous plaît.

III L'ÉQUIPE

En 2024 Emma Garcia comme secrétaire, Auron Cecaj, trésorier, et Lea Ruiz ont formé avec Mike Hoffman le comité de *Vivere* qui, s'étant réuni formellement à quatre reprises ⁴¹, se concertent régulièrement entre-deux. Bernard Boëton, soutien au projet 'Abolition de la peine de mort appliquée aux mineurs', et Jinit Shah, expert-comptable, participent aussi aux séances du comité, ainsi que des membres ou des proches qui y sont invités.

Annick Kosel encadre l'action au Burundi.

Notons que le courrier nous amène souvent des candidatures spontanées de personnes cherchant un stage ou un emploi, leur confiance nous honore. *Vivere* peut certes être un terrain de stage intéressant pour un-e aspirant-e désirant s'impliquer sérieusement, dans le principe nous l'accueillerions volontiers ; mais à défaut d'un local-bureau et d'une personne présente en permanence l'association ne réunit que difficilement les conditions logistiques minimales pour encadrer valablement un-e stagiaire.⁴²

Les pages précédentes attestent que 2024 nous aura apporté de nombreux concours bénévoles déterminants. Sans risquer des oublis il serait hasardeux de chercher à récapituler tous les noms qui n'ont pas déjà été cités dans ce rapport, mais notre gratitude est vive

envers chacune de ces personnes qui seules ont permis, et permettent encore, de tirer vers le haut l'action du mouvement. Il demeure cependant souhaitable que davantage de membres s'impliquent dans la recherche de fonds & de gratuités.

IV L'AVENIR :

Ce petit mouvement doit ambitionner de :

1. Intéresser davantage de personnes à en devenir membres, et davantage de ses membres à y prendre des responsabilités concrètes.
2. Accroître sa capacité de recherche de fonds pour parvenir rapidement aux montants figurant dans notre projet de budget conçu au lancement, soit environ CHF 500'000/an (€ 524'000). Une telle surface financière permettrait d'aborder une trentaine de microprojets dans l'année en ayant 1 équivalent temps-plein en force de travail permanente pour servir et coordonner l'ensemble sous l'égide du comité.
3. Quelle que soit l'évolution financière : intensifier la communication sur les causes & combats pour lesquels *Vivere* a été créé, soutenir les acteurs de justice qui se battent en première ligne, s'impliquer davantage dans les réseaux militants et aider à faire circuler des informations vitales.

*

Nous espérons lire ou entendre vos critiques, commentaires, contributions. Cette petite machine à rétablir le droit de vivre vous doit tellement... et pourtant elle vous réclame encore !

Lea Ruiz

Emma Garcia

Auron Cecaj

Mike Hoffman

21 avril 2025

Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne contact@vivere.ch www.vivere.ch CCP 17 – 709 738 – 6

Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007

membre de la Coalition mondiale contre la peine de mort et de la Fedevaco

association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement indépendante

reconnue de pure utilité publique

⁴¹ Les 18 avril, 14 juin, 31 octobre et 5 décembre. Une consultation formelle s'est aussi tenue le 26 juin pour entériner les attributions du trésorier.

⁴² Dans une formule de travail à distance il nous a cependant été possible d'encadrer trois mois de stage (avril à juillet) de Mathilde Chédaneau, venant de l'Université de Bordeaux, préparant le Master en droit pénal et sciences criminelles. Mathilde a excellemment bouclé une capitalisation des actions de *Vivere* au Pakistan.